Commission européenne

#SOTEU

ÉTAT DE L'UNION 2021

15 SEPTEMBRE

PAR URSULA VON DER LEYEN
Présidente de la Commission européenne

ec.europa.eu/soteu2021

Chaque année, en septembre, le président ou la présidente de la Commission européenne prononce devant le Parlement européen un discours sur l'état de l'Union, dans lequel il ou elle dresse le bilan de l'année écoulée et présente les priorités pour l'année à venir. Il ou elle y expose également la manière dont la Commission européenne s'attaquera aux défis les plus pressants de l'Union. Le discours est suivi d'un débat en plénière. C'est ainsi que débute le dialogue avec le Parlement européen et le Conseil en vue de préparer le programme de travail de la Commission pour l'année suivante.

Ancré dans le traité de Lisbonne, le discours sur l'état de l'Union est défini dans l'accord-cadre de 2010 sur les relations entre le Parlement européen et la Commission européenne. Cet accord exige également que le président ou la présidente de la Commission européenne envoie au président du Parlement européen et à la présidence du Conseil une lettre d'intention détaillant les mesures législatives, et d'autres initiatives, que la Commission entend prendre avant la fin de l'année suivante.

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a prononcé son second discours sur l'état de l'Union le 15 septembre 2021.

Tous les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante:
http://ec.europa.eu/soteu2021.

SOMMAIRE

DISCOURS 2021 3

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DAVID MARIA SASSOLI ET AU PREMIER MINISTRE JANEZ JANŠA 21

RÉALISATIONS 26

1. OUVRIR LA VOIE POUR SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE MONDIALE 29
2. LA PROMESSE HISTORIQUE DE NEXTGENERATIONEU 35
3. RENDRE L'EUROPE PLUS VERTE, PLUS NUMÉRIQUE ET PLUS JUSTE SUR LE PLAN SOCIAL 42
4. LA GÉOPOLITIQUE DANS LE MONDE DE L'APRÈS-PANDÉMIE 56
5. FAÇONNER ENSEMBLE L'AVENIR DE L'EUROPE 62

CHRONOLOGIE 63

ÉTAT DE L'UNION

DISCOURS 2021

RENFORCER L'ÂME DE NOTRE UNION

Introduction

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

Nombreux sont les gens qui ont le sentiment que leur vie a été en mode «pause», pendant que le reste du monde était en mode «avance rapide».

Les événements se succèdent si vite et les défis sont si grands qu'il est parfois difficile d'en prendre toute la mesure.

Ce temps a également été marqué par la recherche d'une âme. Certains ont réévalué leur vie, d'autres ont débattu largement du partage des vaccins et du partage des valeurs.

Mais quand je jette un regard rétrospectif sur l'année écoulée, quand je regarde l'état de notre Union aujourd'hui, je vois beaucoup d'âme dans tout ce que nous faisons.

C'est Robert Schuman qui a dit: L'Europe a besoin d'une âme, d'un idéal et d'une volonté politique au service de cet idéal.

> Ce sont les épreuves qui font véritablement ressortir notre force - notre âme.

Au cours des douze derniers mois, l'Europe a donné corps à ces propos.

Dans la plus grande crise sanitaire que le monde ait connue depuis un siècle, nous avons choisi de faire face ensemble, de sorte que chaque partie de l'Europe bénéficie du même accès à un vaccin salvateur.

Dans la crise économique la plus grave que le monde ait connue depuis des décennies, nous avons choisi de faire face ensemble, avec NextGenerationEU.

Et dans la crise planétaire la plus grave de tous les temps, nous avons choisi une fois encore de faire face ensemble, avec le pacte vert pour l'Europe.

Nous avons fait tout cela ensemble, la Commission, le Parlement et les 27 États membres. Comme une Europe unie. Et nous pouvons en être fiers.

Mais l'ère du corona n'est pas encore révolue.

Il y a encore beaucoup de souffrance dans notre société, alors que la pandémie se prolonge. Il y a des chagrins que nous ne pourrons jamais guérir, des vies qui ne reprendront plus jamais leur cours et le temps perdu que nous ne pourrons jamais rendre à notre jeunesse. Nous faisons face à des défis nouveaux et persistants dans un monde qui se rétablit – mais se fracture aussi – de manière inégale.

Il n'y a donc aucun doute: l'année prochaine, notre résolution sera une fois encore mise à l'épreuve.

Mais je crois que ce sont les épreuves qui font véritablement ressortir notre force - notre âme.

Quand je regarde notre Union, je sais que l'Europe triomphera de cette épreuve.

Et ce qui me donne cette confiance, c'est l'inspiration que nous pouvons puiser chez les jeunes Européens.

Parce que nos jeunes ont donné du sens à l'empathie et à la solidarité. Ils estiment que nous avons une responsabilité envers la planète. Et bien qu'ils soient inquiets pour l'avenir, ils sont déterminés à le rendre meilleur.

Notre Union sera plus forte si elle ressemble davantage à la prochaine génération: réfléchie, déterminée et bienveillante. Ancrée dans des valeurs et audacieuse dans l'action.

Cet esprit sera plus important que jamais au cours des douze prochains mois. Tel est le message contenu dans la lettre d'intention que j'ai envoyée ce matin au Président Sassoli et au Premier ministre Janša et qui présente nos priorités pour l'année à venir.

UNE EUROPE UNIE DANS L'ADVERSITÉ ET DANS LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Mesdames et Messieurs les députés,

En période de pandémie, une année, c'est une longue traversée.

Quand je me tenais devant vous il y a 12 mois de cela, je ne savais pas quand nous disposerions – ni même si nous disposerions un jour – d'un vaccin sûr et efficace contre la COVID-19.

Mais aujourd'hui, ayant démenti toutes les critiques, l'Europe est à la pointe au niveau mondial.

Plus de 70 % des adultes sont entièrement vaccinés dans l'Union européenne. Nous avons été les seuls à partager la moitié de notre production de vaccins avec le reste du monde. Nous avons livré plus de 700 millions de doses dans l'Union européenne, et nous avons aussi livré plus de 700 millions de doses au reste du monde, dans plus de 130 pays.

Nous sommes la seule région du monde à l'avoir fait.

Une pandémie, c'est un marathon, et non un sprint.

Nous avons suivi la science.

Nous avons tenu nos engagements en Europe. Nous avons tenu nos engagements dans le monde.

Nous l'avons fait de la bonne manière, parce que nous l'avons fait *à l'européenne*.

Et ça a fonctionné!

> Nous l'avons fait de la bonne manière, parce que nous l'avons fait *à l'européenne.*

Mais si nous avons toute raison d'être confiants, nous n'en avons aucune de nous endormir sur nos lauriers.

Notre première priorité – et la plus urgente est d'accélérer la vaccination mondiale.

Quand on voit qu'à l'échelle planétaire, moins de 1 % des doses administrées l'ont été dans les pays à faibles revenus, on ne peut que constater l'ampleur de l'injustice et le degré d'urgence. C'est l'un des problèmes géopolitiques majeurs d'aujourd'hui.

L'Équipe Europe investit un milliard d'euros pour faire monter en puissance les capacités de production d'ARN messager en Afrique. Nous nous sommes déjà engagés à partager 250 millions de doses.

Je peux annoncer aujourd'hui que la Commission ajoutera à cela un nouveau don de 200 millions de doses d'ici au milieu de l'année prochaine.

C'est un investissement dans la solidarité, mais aussi dans la santé mondiale.

Notre deuxième priorité est de poursuivre nos efforts ici en Europe.

Nous voyons des divergences préoccupantes dans les taux de vaccination dans notre Union.

Alors nous devons continuer sur notre lancée.

Et l'Europe est prête. Nous avons obtenu 1,8 milliard de doses supplémentaires. C'est assez pour nous-mêmes et notre voisinage au moment où des injections de rappel sont nécessaires. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette pandémie ne se transforme pas en une pandémie de non-vaccinés.

Notre dernière priorité est d'être mieux préparés face aux pandémies.

J'ai déclaré l'an dernier qu'il était temps de construire l'union européenne de la santé. **Aujourd'hui, le résultat est là. Avec notre proposition, nous rendons opérationnelle l'HERA, la nouvelle Autorité européenne de préparation et d'intervention en cas d'urgence sanitaire.**

L'HERA sera un immense atout pour réagir plus rapidement et mieux aux futures menaces sanitaires.

Nous avons les capacités scientifique et d'innovation, les connaissances du secteur privé et les autorités nationales compétentes. Maintenant, il nous faut articuler tout cela, notamment avec des financements massifs.

C'est pourquoi je propose une **nouvelle mission de préparation et de résilience sanitaire à l'échelle de toute l'Union**. Et celle-ci devrait être appuyée par un investissement de l'Équipe Europe de 50 milliards d'ici à 2027.

> Grâce à cet effort commun, pendant que le reste du monde en parlait, l'Europe l'a fait, tout simplement.

Pour faire en sorte qu'aucun virus ne fera jamais d'une épidémie locale une pandémie mondiale. Il ne saurait y avoir de meilleur retour sur investissement que celui-là.

Mesdames et Messieurs les députés,

Le travail fourni sur l'Union européenne de la santé constitue une avancée majeure. Et je tiens à remercier cette Assemblée pour son soutien.

Nous avons démontré que lorsque nous agissons ensemble, nous sommes capables d'agir rapidement.

Prenons l'exemple du certificat numérique de l'Union européenne:

Aujourd'hui, plus de 400 millions de certificats ont été émis dans toute l'Europe. 42 pays sur 4 continents différents sont connectés au système.

Nous l'avons proposé en mars. Vous avez soutenu cette proposition!

Trois mois plus tard, il était opérationnel.

Grâce à cet effort commun, pendant que le reste du monde en parlait, l'Europe l'a fait, tout simplement.

À maints égards, nous avons fait ce qu'il fallait. Nous avons agi rapidement pour créer l'instrument SURE. Celui-ci a soutenu plus de 31 millions de travailleurs et 2,5 millions d'entreprises dans toute l'Europe.

Nous avons tiré les leçons d'un passé où nous étions trop divisés et trop à la traîne.

Et la différence est nette: la fois précédente, il a fallu 8 ans à la zone euro pour retrouver son niveau de PIB d'avant la crise.

Cette fois, nous prévoyons que 19 pays reviendront au niveau d'avant la pandémie cette année encore, bientôt suivis par les autres. **La croissance de la zone euro a surpassé celle des États-Unis et de la Chine au dernier trimestre.**

Mais ce n'est qu'un début. Et les leçons de la crise financière doivent inciter à la prudence: À l'époque, l'Europe avait crié victoire trop tôt, et nous en avons payé le prix. Nous ne referons pas cette erreur.

La bonne nouvelle, c'est qu'avec NextGenerationEU, nous allons à présent investir à la fois dans la reprise à court terme et la prospérité à long terme.

Nous allons nous attaquer aux problèmes structurels de notre économie, qu'il s'agisse de réformer le marché du travail en Espagne, le système de retraite en Slovénie ou la fiscalité en Autriche.

Nous allons investir comme jamais auparavant dans la 5G et dans la fibre. Mais l'investissement dans les compétences numériques est tout aussi important. Cette tâche requiert l'attention des dirigeants et un dialogue structuré au plus haut niveau.

Toutes les mesures que nous prenons montrent clairement la voie à suivre aux marchés comme aux investisseurs.

Mais alors que nous nous projetons vers l'avenir, nous devons aussi réfléchir à la manière dont la crise a changé la face de notre économie – du creusement de la dette aux répercussions inégales sur les différents secteurs, en passant par les nouveaux modes de travail.

C'est pourquoi la Commission relancera dans les semaines à venir la discussion sur le réexamen de la gouvernance économique. L'objectif est de dégager un consensus sur la voie à suivre bien à temps pour 2023.

> Pour notre reprise, le marché unique est le moteur de la compétitivité et d'emplois de qualité.

Mesdames et Messieurs les députés,

Nous célébrerons bientôt les 30 ans du marché unique. Depuis 30 ans, c'est le principal instrument du progrès et de la prospérité en Europe.

Dès le début de la pandémie, nous l'avons défendu contre la menace d'une érosion et d'une fragmentation. Pour notre reprise, le marché unique est le moteur de la compétitivité et d'emplois de qualité.

C'est particulièrement important pour le marché unique numérique.

Nous avons formulé des propositions ambitieuses au cours de l'année écoulée.

Pour restreindre le pouvoir de contrôleur d'accès dont jouissent les grandes plateformes; Pour mettre ces plateformes face à leur responsabilité démocratique; Pour favoriser l'innovation; Pour canaliser la puissance de l'intelligence artificielle.

Le numérique est l'enjeu décisif. Et les États membres partagent ce point de vue. Les dépenses au titre du volet numérique de NextGenerationEU dépasseront même l'objectif de 20 %.

Cela témoigne de l'importance d'investir dans notre souveraineté technologique européenne. Nous devons redoubler d'efforts pour façonner notre transformation numérique selon nos propres règles et valeurs.

Je prendrai, si vous le voulez bien, l'exemple des semi-conducteurs, ces minuscules puces dont dépend le fonctionnement de tant de choses: smartphones, scooters électriques, trains ou même usines intelligentes entières.

Sans puces, pas de numérique. Et à l'heure où nous parlons, des lignes de production entières tournent déjà au ralenti malgré la demande croissante – à cause d'une pénurie de semi–conducteurs.

Alors que la demande mondiale a explosé, la part de l'Europe dans toute la chaîne de valeur, de la conception à la capacité de fabrication, a diminué. Nous sommes dépendants des microprocesseurs les plus avancés fabriqués en Asie.

Il ne s'agit donc pas seulement de notre compétitivité. L'enjeu est aussi notre souveraineté technologique. Accordons-lui donc toute notre attention.

© Adobe Stock

Nous présenterons une nouvelle loi européenne sur les semi-conducteurs. Nous devons conjuguer nos capacités de recherche, de conception et d'essai de classe mondiale. Nous devons coordonner les investissements de l'UE et des États membres sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

L'objectif est de créer ensemble un écosystème européen des semi-conducteurs à la pointe du progrès, intégrant la production. Cela sécurise nos approvisionnements et nous permettra de développer de nouveaux marchés pour des technologies européennes novatrices.

Oui, c'est un défi colossal. Et je sais que certains prétendent que c'est hors de portée.

Mais ils disaient la même chose à propos de Galileo il y a 20 ans.

Et voyez ce qui s'est passé. Nous nous sommes donné les moyens de notre ambition. Aujourd'hui, les satellites européens fournissent le système de navigation utilisé par plus de 2 milliards de smartphones dans le monde. Nous sommes des leaders mondiaux. **Alors faisons encore preuve d'audace, cette fois dans le domaine des semi-conducteurs.**

Mesdames et Messieurs les députés,

La pandémie a laissé de profondes cicatrices – impactant énormément notre économie sociale de marché.

Soir après soir, nous étions tous là – à nos fenêtres, devant nos portes – pour applaudir les travailleurs de première ligne.

Nous avons tous senti combien nous dépendions de ces travailleurs. De celles et ceux qui se dévouent pour un salaire inférieur, moins de protection et moins de sécurité.

> Nous devons redoubler d'efforts pour façonner notre transformation numérique selon nos propres règles et valeurs.

Les applaudissements se sont peut-être estompés, mais la force de nos émotions doit perdurer.

C'est pourquoi la mise en œuvre du **socle européen des droits sociaux** est si importante.

Il s'agit d'emplois décents, de conditions de travail justes, de soins de santé meilleurs, et d'un bon équilibre de vie.

Si la pandémie nous a appris une chose, c'est bien la valeur du temps. Et qu'il n'y a point de temps aussi précieux que le temps consacré à nos proches.

C'est ainsi que nous proposerons une nouvelle stratégie européenne de soins. Afin que chaque homme et chaque femme puissent bénéficier des meilleurs soins possibles et trouver le meilleur équilibre de vie. Mais l'équité sociale n'est pas seulement une question de temps, mais aussi une question d'équité fiscale.

Dans notre économie sociale de marché, il est bon que les entreprises réalisent des profits. Mais si elles réalisent des profits, c'est bien grâce à la qualité de nos infrastructures, de notre sécurité sociale et de nos systèmes éducatifs.

Alors, c'est la moindre des choses qu'elles payent leur juste contribution. C'est pourquoi nous continuerons à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales.

Nous proposerons un projet de loi ciblant les profits dissimulés derrière des sociétés écrans. Et nous mettrons tout en œuvre pour sceller l'accord mondial historique sur le taux minimal d'impôt sur les sociétés.

Payer un juste montant d'impôts n'est pas seulement une question de finances publiques, mais surtout une simple question d'équité.

Mesdames et Messieurs les députés,

Nous avons tous profité des fondements de notre économie européenne sociale de marché. Et nous devons faire en sorte que la prochaine génération puisse construire son avenir.

Nous sommes en présence d'une jeune génération, hautement éduquée, extrêmement talentueuse et fortement motivée. D'une génération qui a tellement sacrifié pour préserver la sécurité des autres.

La jeunesse c'est – normalement – le moment de la découverte. On fait de nouvelles expériences. On trouve les amis de vie. On découvre son propre chemin. Mais qu'est-ce qu'on a demandé aux jeunes d'aujourd'hui? De garder les distances sociales, de rester confiné et de faire l'école à la maison. Pendant plus d'un an.

C'est ainsi que tout ce que nous faisons – du pacte vert à NextGenerationEU – vise à protéger leur avenir.

C'est aussi pourquoi NextGenerationEU doit être financé par de **nouvelles ressources propres** sur lesquelles nous travaillons.

Mais nous devons également veiller à ne pas créer de nouvelles failles. **Parce que l'Europe a besoin de toute sa jeunesse.**

> Nous proposerons de faire de 2022 l'année de la jeunesse européenne. Une année consacrée à valoriser les jeunes qui ont tant consacré aux autres.

Nous devons encourager ceux qui tombent entre les mailles du filet. Ceux qui n'ont pas d'emploi. Ceux qui ne suivent ni enseignement ni formation.

Pour eux, nous allons offrir un nouveau programme – ALMA.

ALMA offrira à ces jeunes la possibilité d'une expérience professionnelle temporaire dans un autre État membre.

Parce qu'ils méritent, eux aussi, de vivre une expérience comme Erasmus. Pour acquérir des compétences, pour créer des liens et se forger leur propre identité européenne.

Mais, si nous voulons façonner notre Union à leur image, les jeunes doivent pouvoir façonner l'avenir de l'Europe. Notre Union doit avoir une âme et une vision qui leur parlent.

Comme Jacques Delors le demandait: Comment fera-t-on l'Europe si les jeunes ne voient pas en elle un projet collectif et une représentation de leur propre avenir?

C'est pourquoi nous proposerons de faire de 2022 l'année de la jeunesse européenne. Une année consacrée à valoriser les jeunes qui ont tant consacré aux autres. Et les jeunes doivent mener les débats de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

C'est leur avenir et ça doit être leur Conférence.

Et comme nous l'avons dit au début du mandat, la Commission sera disposée à donner suite aux points qui seront décidés par la Conférence.

UNE EUROPE UNIE DANS LA RESPONSABILITÉ

Mesdames et Messieurs les députés,

C'est une génération animée d'une conscience. Ils nous poussent à aller plus loin et plus vite pour résoudre la crise climatique.

Et les événements de cet été n'ont pu que leur donner raison: La Belgique et l'Allemagne ont été dévastées par des inondations. Et des feux de forêt ont sévi des îles grecques jusqu'aux collines de France.

Et si nous ne croyons pas nos propres yeux, il suffit de se fier à la science.

Les Nations unies ont récemment publié le rapport du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. C'est l'autorité scientifique de référence sur le changement climatique.

Ce rapport ne laisse aucun doute. Le changement climatique est d'origine humaine. Mais c'est justement parce qu'il est d'origine humaine que nous pouvons y faire quelque chose.

Comme je l'ai entendu dire récemment: **Ça chauffe. À cause de nous. Pas de doute. La situation est mauvaise. Mais nous pouvons changer les choses.**

Et le changement a déjà commencé.

Cette année, l'Allemagne a immatriculé plus de véhicules électriques que de voitures diesel au premier semestre. La Pologne est aujourd'hui le pays de l'Union qui exporte le plus de batteries automobiles et de bus électriques. Autre exemple: le **nouveau Bauhaus européen**, qui a fait exploser la créativité des architectes, des concepteurs et des ingénieurs aux quatre coins de notre Union.

> Nous ferons en sorte que les ambitions climatiques plus élevées s'accompagnent d'une ambition sociale plus grande. La transition écologique doit être juste.

Alors oui, clairement, le changement est en marche.

C'est l'idée même de notre pacte vert pour l'Europe.

L'an dernier, dans mon discours, j'ai annoncé l'objectif d'une réduction des émissions d'au moins 55 % à l'horizon 2030.

Depuis lors, nous avons – ensemble – traduit nos objectifs climatiques en obligations juridiques. **L'Union européenne est la première grande économie à présenter une législation complète pour atteindre ses objectifs.**

Vous avez vu la complexité de la chose. Mais l'objectif est simple. Nous allons mettre un prix sur la pollution. Nous allons rendre plus propre l'énergie que nous utilisons. Nous allons construire des voitures plus intelligentes et des avions plus propres.

Et nous ferons en sorte que les ambitions climatiques plus élevées s'accompagnent d'une ambition sociale plus grande. **La transition écologique doit être juste. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé un nouveau Fonds social pour le climat** qui s'attaque à la précarité énergétique qui touche déjà 34 millions d'Européens.

Je compte sur le Parlement et sur les États membres pour préserver le niveau d'ambition des mesures proposées.

En ce qui concerne le changement climatique et la crise environnementale, **l'Europe peut faire beaucoup.** Et elle soutiendra les autres. Je suis fière d'annoncer aujourd'hui que **l'UE va doubler son financement extérieur pour la biodiversité**, en particulier pour les pays les plus vulnérables.

Mais l'Europe ne peut pas tout faire toute seule.

La COP26 de Glasgow sera un moment de vérité pour le monde entier.

Image by Pexels from ©Pixabay

De grandes puissances économiques – comme les États–Unis ou le Japon – se sont fixé des objectifs de neutralité climatique pour 2050 ou peu après. Ces objectifs doivent être soutenus par des plans concrets, établis à temps pour Glasgow. Parce que les engagements actuels pour 2030 ne permettront pas de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius.

Chaque pays a des devoirs!

Les objectifs fixés par le président Xi pour la Chine sont encourageants. Nous appelons cependant la Chine à faire preuve de la même détermination au moment de définir les moyens d'atteindre ses objectifs. Quel soulagement pour le monde si la Chine se montrait capable d'atteindre le pic de ses émissions d'ici le milieu de la décennie - et cessait d'utiliser le charbon, sur son territoire et dans d'autres pays.

Mais si chaque pays a des devoirs, les grandes économies ont une obligation particulière envers les pays les moins développés et les plus vulnérables. Le **financement de l'action climatique** est essentiel pour ces pays – pour leur permettre d'atténuer les effets du changement climatique ou de s'y adapter.

À Mexico et à Paris, les grandes puissances économiques se sont engagées à fournir 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2025 aux pays les moins développés et les plus vulnérables.

Nous tenons notre engagement. **L'Équipe Europe donne 25 milliards de dollars par an**. Mais le trou béant laissé par d'autres met l'objectif mondial hors de portée.

> Mon message aujourd'hui est que l'Europe est prête à faire davantage.

Combler ce trou augmentera les chances de succès à Glasgow.

Mon message aujourd'hui est que l'Europe est prête à faire davantage. **Nous allons maintenant proposer 4 milliards d'euros supplémentaires pour financer l'action climatique jusqu'en 2027**. Mais nous attendons aussi un effort des États-Unis et de nos autres partenaires.

S'ils comblaient ensemble le déficit de financement de l'action climatique, les États-Unis et l'Union européenne feraient preuve de leadership sur le climat et enverraient un signal fort au reste du monde. Il est temps d'agir.

Mesdames et Messieurs les députés,

Ce leadership économique et climatique joue un rôle central dans les objectifs globaux et de sécurité de l'Europe.

Il témoigne aussi plus généralement d'un bouleversement dans les affaires du monde, alors que s'installe un nouvel ordre international.

Nous entrons dans une **ère nouvelle, l'ère de l'hyper-compétitivité.**

Une ère où certains ne reculent devant rien pour gagner en influence: promesses de vaccins, prêts à taux élevés, missiles ou désinformation.

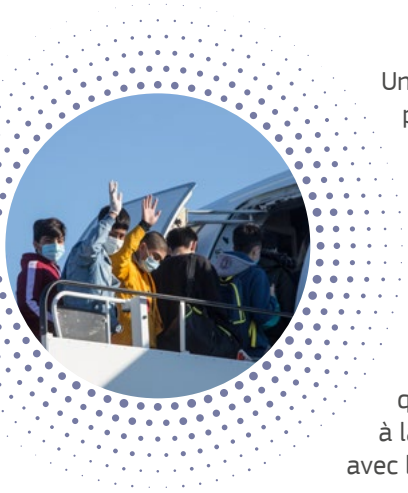

Une ère marquée par des rivalités régionales et par un regain d'intérêt des grandes puissances les unes pour les autres.

Les événements survenus récemment en Afghanistan ne sont pas la cause de ce changement – ils en sont le symptôme.

Avant toute chose, je veux être claire: **nous sommes aux côtés du peuple afghan**. Aux côtés des femmes et des enfants, des magistrats, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme.

Je pense en particulier à ces femmes juges qui se cachent aujourd'hui des hommes qu'elles avaient mis en prison. Elles sont menacées de mort en raison de leur contribution à la justice et à l'état de droit. Nous devons les aider et nous coordonnerons tous les efforts avec les États membres pour les mettre en sécurité.

Nous devons continuer à soutenir tous les Afghans dans leur pays et dans les pays voisins. Nous devons tout faire pour éviter le risque réel d'une famine de grande ampleur et de catastrophe humanitaire. Et nous ferons notre part d'efforts. Nous augmenterons à nouveau, de 100 millions d'euros, l'aide humanitaire en faveur de l'Afghanistan.

Cet effort s'inscrira dans le cadre d'un **nouvel ensemble de mesures d'aide aux Afghans**, plus large, que nous présenterons au cours des prochaines semaines et qui sera le résultat de tous nos efforts.

> Nous devons investir dans notre partenariat commun et tirer parti des forces uniques de chacun.

Mesdames et Messieurs les députés,

Les événements qui se sont déroulés en Afghanistan ont été profondément douloureux pour toutes les familles des hommes et des femmes morts en service.

Nous nous inclinons devant le sacrifice de ces soldats, de ces diplomates et de ces travailleurs humanitaires qui ont donné leur vie.

Pour que leur sacrifice ne soit pas vain, nous devons nous demander pourquoi cette mission s'est terminée aussi brutalement.

Les alliés au sein de l'OTAN devront répondre à des questions très dérangeantes.

Mais il n'y a tout simplement pas de question de sécurité et de défense pour laquelle une coopération moindre serait la solution. Nous devons investir dans notre partenariat commun et tirer parti des forces uniques de chacun.

C'est pourquoi nous travaillons avec le secrétaire général, Jens Stoltenberg, à une nouvelle déclaration conjointe de l'UE et de l'OTAN que nous présenterons avant la fin de l'année.

Mais il ne s'agit là que d'une seule partie de l'équation.

L'Europe peut et, de toute évidence, doit être prête à faire davantage avec ses propres moyens. Mais si nous voulons en faire plus, nous devons d'abord expliquer pourquoi. Je vois trois grandes catégories.

Premièrement, nous devons assurer la stabilité dans notre voisinage et dans différentes régions.

Nous sommes reliés au monde par d'étroits bras de mer, des mers houleuses et de vastes frontières terrestres. En raison de cette géographie, l'Europe sait mieux que quiconque que si l'on ne fait pas face, à temps, à la crise se produisant à l'étranger, la crise vient à nous.

Deuxièmement, la nature des menaces auxquelles nous sommes confrontés évolue rapidement: des attaques hybrides ou cyberattaques à l'intensification de la course aux armements dans l'espace.

Les technologies de rupture ont considérablement nivelé la façon dont le pouvoir peut désormais être utilisé par des États voyous ou des groupes non étatiques.

Vous n'avez plus besoin d'armées ni de missiles pour causer des dégâts de très grande ampleur. Vous pouvez mettre à l'arrêt des installations industrielles, des services municipaux et des hôpitaux — vous n'avez besoin que de votre ordinateur portable. Vous pouvez perturber tout un processus électoral avec un smartphone et une connexion internet.

La troisième raison est que l'Union européenne est un garant de la sécurité unique. Il y aura des missions où l'OTAN ou l'ONU ne seront pas présentes, mais où l'UE devrait l'être.

Sur le terrain, nos militaires travaillent côte à côte avec des policiers, des avocats et des médecins, avec des travailleurs humanitaires et des défenseurs des droits de l'homme, avec des enseignants et des ingénieurs.

Nous pouvons associer militaires et civils, de même que la diplomatie et le développement, et nous avons une longue expérience en matière de consolidation et de maintien de la paix.

La bonne nouvelle, c'est qu'au cours des dernières années, nous avons commencé à développer un écosystème européen de la défense.

Mais c'est de l'Union européenne de la défense dont nous avons besoin.

Ces dernières semaines, les forces expéditionnaires ont fait l'objet de nombreuses discussions, portant sur le type de forces et les effectifs requis: des groupements tactiques ou une force européenne d'entrée.

> Nous pouvons associer militaires et civils, de même que la diplomatie et le développement, et nous avons une longue expérience en matière de consolidation et de maintien de la paix.

Il ne fait aucun doute que cela fait partie du débat — et je pense que cela fera partie de la solution.

Mais la question plus fondamentale que nous devons nous poser est celle de savoir pourquoi cela n'a pas fonctionné dans le passé.

Vous pouvez disposer des forces les plus avancées au monde — mais si vous n'êtes jamais prêt à les utiliser — à quoi servent-elles?

Ce qui nous a manqué jusqu'à présent, ce ne sont pas seulement des capacités supplémentaires, c'est la volonté politique. Et si nous développons cette volonté politique, nous pourrons accomplir beaucoup au niveau de l'UE.

Permettez-moi de vous donner trois exemples concrets:

Tout d'abord, nous devons jeter les bases d'une prise de décision collective – c'est ce que j'appelle l'appréciation de la situation.

Nous sommes entravés si des États membres présents dans la même région ne partagent pas au niveau européen les informations dont ils disposent. Il est capital d'améliorer la coopération en matière de renseignement.

Mais il ne s'agit pas seulement du renseignement au sens étroit du terme.

Il s'agit de rassembler les connaissances de tous les services et de toutes les sources. De l'espace aux formateurs des forces de police, de l'open source aux agences de développement. Leur travail nous permet en effet d'obtenir des connaissances uniques tant par leur portée que par leur précision.

Il suffit de les recueillir!

Mais nous ne pouvons les mettre à profit pour prendre des décisions éclairées que si nous disposons d'un tableau complet de la situation. Or ce n'est pas le cas actuellement. Nous avons les connaissances, mais elles sont éparpillées. L'information est fragmentée.

© Adobe Stock

C'est pourquoi l'UE pourrait envisager de créer son propre centre commun de connaissance de la situation, afin de réunir tous les différents éléments d'information.

Et pour être mieux préparés, parfaitement informés et capables de prendre des décisions.

Deuxièmement, nous devons améliorer l'interopérabilité. C'est pourquoi nous investissons déjà dans des plateformes européennes communes, des avions de combat aux drones et au cyber.

Mais nous devons continuer à penser à de nouvelles façons d'exploiter toutes les synergies possibles. À titre d'exemple, nous pourrions envisager une exonération de TVA pour les achats d'équipements de défense développés et produits en Europe.

Cela permettrait non seulement d'accroître notre interopérabilité, mais aussi de réduire nos dépendances actuelles.

Troisièmement, nous ne pouvons parler de défense sans parler de cybersécurité. Si tout est connecté, tout peut être piraté. Les ressources étant rares, nous devons unir nos forces. Et nous ne devrions pas nous contenter de faire face aux cybermenaces, nous devons avoir l'ambition d'être à la pointe de la cybersécurité.

C'est ici en Europe que les outils de cyberdéfense devraient être développés. C'est pourquoi nous avons besoin d'une **politique de cyberdéfense européenne**, notamment d'une législation établissant des normes communes dans le cadre d'une **nouvelle loi européenne relative à la cyber-résilience.**

Nous pouvons donc faire beaucoup au niveau de l'UE. Mais les États membres doivent eux aussi faire davantage.

Cela commence par une évaluation commune des menaces auxquelles nous sommes confrontés et par une approche commune pour y faire face. La prochaine **« boussole stratégique »** constitue une étape clé à cet égard.

Et nous devons décider de la manière dont nous pouvons exploiter toutes les possibilités qui sont déjà prévues par le traité.

C'est pourquoi, pendant la présidence française, le président Macron et moi organiserons un **sommet de la défense européenne**.

Il est temps pour l'Europe de passer à la vitesse supérieure.

Mesdames et Messieurs les députés,

Dans un monde sans cesse plus contesté, la protection de vos intérêts ne consiste pas seulement à vous défendre.

Il s'agit de forger des partenariats solides et fiables. Cela n'est pas un luxe - c'est un impératif pour notre stabilité, notre sécurité et notre prospérité futures.

Il s'agit en premier lieu d'approfondir notre partenariat avec nos alliés les plus proches.

Avec les États-Unis, nous élaborerons notre nouveau programme pour un changement planétaire — du nouveau **Conseil du commerce et des technologies** à la sécurité sanitaire et à la durabilité.

L'UE et les États-Unis seront toujours plus forts — ensemble.

Il en va de même pour nos voisins des **Balkans occidentaux**.

> Dans un monde sans cesse plus contesté, la protection de vos intérêts ne consiste pas seulement à vous défendre.
>
> Il s'agit de forger des partenariats solides et fiables.

Avant la fin de ce mois, je me rendrai dans la région pour envoyer un signal fort de notre engagement à l'égard du processus d'adhésion. **Nous le devons à tous les jeunes qui croient en un avenir européen**.

C'est pourquoi nous renforçons notre soutien dans le cadre de notre nouveau plan économique et d'investissement, qui représente environ un tiers du PIB de la région. Parce qu'investir dans l'avenir des Balkans occidentaux, c'est investir dans l'avenir de l'UE.

Et nous continuerons également à investir dans nos partenariats dans tout notre voisinage du renforcement de notre engagement dans le partenariat oriental jusqu'à la mise en œuvre du nouveau programme pour la Méditerranée et la poursuite du travail engagé sur les différents aspects de nos relations avec la Turquie.

Honourable Members,

Mesdames et Messieurs les députés,

Si l'Europe veut jouer un rôle plus important sur la scène mondiale, elle doit aussi se concentrer sur la prochaine génération de partenariats.

Dans cet esprit, la **nouvelle stratégie indopacifique de l'Union marque une étape fondamentale**. Elle reflète l'importance croissante de la région pour notre prospérité et notre sécurité. Mais aussi le fait que les régimes autocratiques l'utilisent pour essayer d'étendre leur influence.

L'Europe doit être plus présente et plus active dans la région.

Nous travaillerons donc ensemble pour approfondir les liens commerciaux, renforcer les chaînes d'approvisionnement mondiales et développer de nouveaux projets d'investissement dans les technologies vertes et numériques.

C'est un exemple de la manière dont l'Europe peut repenser son modèle pour connecter le monde.

Nous sommes très bons pour financer des routes. Mais cela n'a pas de sens que l'Europe construise une route parfaite entre une mine de cuivre sous propriété chinoise et un port également sous propriété chinoise.

Nous devons nous montrer plus intelligents pour ces types d'investissements.

C'est pourquoi nous présenterons bientôt notre nouvelle stratégie en matière de connectivité, le Global Gateway.

Nous établirons des **partenariats Global Gateway** avec des pays du monde entier.

Nous voulons des investissements dans des infrastructures de qualité, connectant les biens, les personnes et les services dans le monde entier.

Nous suivrons une approche fondée sur les valeurs, pour proposer une transparence et une bonne gouvernance à nos partenaires.

Nous voulons créer des liens - pas des dépendances !

Et nous savons comment cela peut fonctionner. Depuis cet été, un nouveau câble sous-marin relie par fibre optique le Brésil au Portugal.

Nous investirons avec l'Afrique, pour créer un marché de l'hydrogène vert qui relie les deux rives de la Méditerranée.

> Nous suivrons une approche fondée sur les valeurs, pour proposer une transparence et une bonne gouvernance à nos partenaires.

Nous avons besoin d'une approche qui passe par l'Équipe Europe pour faire fonctionner notre Global Gateway. Nous mettrons en relation les institutions et les investisseurs, les banques et la communauté des entreprises. Nous ferons de cette question une priorité pour les sommets régionaux à commencer par le prochain sommet UE-Afrique en février.

Nous voulons faire de notre Global Gateway une marque reconnue dans le monde entier.

Et je veux être très claire: faire des affaires dans le monde entier, le commerce mondial tout cela est bon et nécessaire. Mais jamais au détriment de la dignité et de la liberté des personnes.

25 millions de personnes dans le monde sont menacées de travail forcé ou y sont contraintes. Nous n'accepterons jamais qu'elles soient contraintes de fabriquer des produits pour que ces produits soient ensuite proposés à la vente ici en Europe.

Nous proposerons donc d'interdire sur notre marché les produits qui ont été fabriqués au moyen du travail forcé.

Les droits de l'homme ne sont pas à vendre à aucun prix.

UNE EUROPE UNIE DANS LA LIBERTÉ ET LA DIVERSITÉ

Et, Mesdames et Messieurs les députés, les droits de l'homme ne sont pas une monnaie d'échange.

Regardez ce qui s'est passé à nos frontières avec la Biélorussie. Le régime de Minsk a instrumentalisé des êtres humains. Il les a mis dans des avions et les a littéralement poussés vers les frontières de l'Europe.

Cela ne peut en aucun cas être toléré.

Et la réaction rapide de l'Europe le montre. **Soyez-en assurés: nous continuerons de nous tenir aux côtés de la Lituanie, de la Lettonie et de la Pologne.**

Et appelons un chat un chat: il s'agit d'une attaque hybride pour déstabiliser l'Europe.

> Chaque pays a un intérêt à mettre en place un système migratoire européen.

Mesdames et Messieurs les députés,

Ce ne sont pas des événements isolés. Nous avons assisté à des incidents similaires à d'autres frontières. Et il faut s'attendre à en voir d'autres. C'est pourquoi, dans le cadre de nos travaux sur Schengen, nous présenterons de nouveaux moyens de répondre à de telles agressions et de préserver l'unité dans la protection de nos frontières extérieures.

Mais tant que nous ne trouverons pas de terrain d'entente sur la manière de gérer les migrations, nos opposants continueront de s'y attaquer.

Dans le même temps, les trafiquants d'êtres humains continuent d'exploiter des personnes en leur faisant emprunter des itinéraires mortels en Méditerranée.

Ces événements nous montrent que chaque pays a un intérêt à mettre en place un système migratoire européen.

Avec le **nouveau pacte sur la migration et l'asile**, nous avons tout ce dont nous avons besoin pour gérer les différents types de situations auxquels nous sommes confrontés.

Tous les éléments sont en place. C'est un système équilibré et humain qui fonctionne pour tous les États membres en toutes circonstances. Nous savons que nous pouvons trouver un terrain d'entente.

Toutefois, dans l'année qui a suivi la présentation du pacte par la Commission, les progrès ont été terriblement lents.

Je le crois: le moment est maintenant venu d'élaborer une politique européenne de gestion des migrations. Je vous invite donc instamment, dans cette Assemblée et dans les États membres, à accélérer le processus.

En fin de compte, c'est une question de confiance. De confiance entre les États membres. De confiance des Européens dans notre capacité à gérer les migrations. De confiance dans le fait que l'Europe ne faillira jamais à son devoir immuable à l'égard des plus vulnérables et des plus démunis.

La question des migrations en Europe suscite beaucoup de points de vue très tranchés, mais je pense que le terrain d'entente n'est pas si éloigné.

Parce que si vous posez la question à la plupart des Européens, ils conviendraient que nous devons agir pour endiguer la migration irrégulière, mais que nous devons aussi agir pour offrir un refuge aux personnes contraintes de fuir.

Ils conviendraient que nous devrions renvoyer les personnes n'ayant pas le droit de rester, mais que nous devrions accueillir celles qui arrivent ici légalement et apportent une contribution aussi essentielle à notre société et à notre économie.

Et nous devrions tous convenir que la question des migrations ne devrait jamais être utilisée pour diviser.

Je suis convaincue que, pour l'Europe, il existe un moyen d'instaurer la confiance mutuelle en matière de migration.

Mesdames et Messieurs les députés,

Les sociétés **bâties sur la démocratie et des valeurs partagées** ont un fondement stable. Elles font confiance à l'humain.

C'est ainsi que peuvent se développer de nouvelles idées, ainsi qu'advient le changement, ainsi qu'est vaincue l'injustice.

La confiance dans ces valeurs partagées a rassemblé nos pères et mères fondateurs au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Et ces mêmes valeurs ont uni les combattants de la liberté qui ont abattu le rideau de fer il y a plus de trente ans.

Ils voulaient la démocratie.
Ils voulaient des élections libres,
l'état de droit,
et l'égalité de tous devant la loi.
Ils voulaient la liberté d'expression, et des médias indépendants.
Ils voulaient mettre fin à la surveillance des citoyens par les citoyens et à l'espionnage d'État, ils voulaient combattre la corruption.
Ils voulaient la liberté d'être différents de la masse.

Ou, comme l'ancien président tchèque Vaclav Havel l'a si bien résumé, ils voulaient toutes ces «grandes valeurs européennes».

> Nous sommes déterminés à défendre ces valeurs. Cette détermination ne faiblira jamais.

Ces valeurs sont le fruit de l'héritage culturel, religieux et humaniste de l'Europe.

Elles sont constitutives de notre âme, constitutives de ce que nous sommes aujourd'hui.

Elles sont consacrées par nos traités européens.

Et tous, nous avons pris l'engagement de les respecter au moment d'adhérer en tant qu'États libres et souverains à cette Union.

Nous sommes déterminés à défendre ces valeurs. Cette détermination ne faiblira jamais.

Nos valeurs sont garanties par notre ordre juridique, et les arrêts de la **Cour de justice de l'Union européenne** veillent à les faire prévaloir. Ces arrêts sont contraignants. Et nous veillons à ce qu'ils soient suivis d'effet. Et ce dans chaque pays de notre Union.

Parce que la protection de l'état de droit n'est pas juste un noble objectif: c'est aussi un dur labeur et une lutte constante pour un mieux.

Nos **rapports sur l'état de droit**, par les réformes qu'ils mettent en avant, font partie intégrante de ce processus. Les réformes du système judiciaire engagées à Malte ou les enquêtes pour corruption conduites en Slovaquie en sont un bon exemple.

> C'est pourquoi nous poursuivons une double approche, fondée à la fois sur le dialogue et sur une action résolue.

À compter de 2022, nos rapports sur l'état de droit contiendront en outre des recommandations concrètes à l'intention des États membres.

Malgré tout, quelques États membres ont connu une évolution préoccupante. **Ici, un point me tient à cœur: le dialogue n'est jamais clos.**

Mais il ne suffit pas non plus en soi, il doit conduire à un objectif. C'est pourquoi nous poursuivons une double approche, fondée à la fois sur le dialogue et sur une action résolue.

C'est ce que nous avons fait ces dernières semaines. Et c'est ce que nous continuerons à faire.

Parce que, partout en Europe, et qu'ils fassent partie de la majorité ou d'une minorité, les gens doivent pouvoir avoir confiance dans leur droit à une justice indépendante, dans leur droit à l'égalité devant la loi.

Mesdames et Messieurs les députés,

Le budget européen est l'avenir de notre Union traduit en chiffres. C'est bien pourquoi il faut le protéger.

Nous devons veiller à ce que chaque euro et chaque cent soient dépensés à bon escient et dans le respect des principes de l'état de droit. Les fonds destinés à construire un meilleur avenir pour nos enfants ne doivent pas se perdre dans des canaux occultes.

La corruption n'est pas seulement de l'argent volé au contribuable. La corruption fait fuir les investisseurs. La corruption, c'est l'achat de complaisances par des gros sous, et l'ébranlement des règles démocratiques par des puissants.

Il en va de la défense de notre budget, et nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour combattre la moindre affaire de corruption.

Mesdames et Messieurs les députés,

Défendre nos valeurs, c'est aussi défendre la liberté. La liberté d'être qui on est, de dire ce qu'on veut, d'aimer qui on veut.

Mais être libre veut aussi dire être libéré de la peur. Pendant la pandémie, trop de femmes ont été privées de cette liberté.

Cette période a été particulièrement terrible pour toutes celles qui n'avaient nulle part où se réfugier, nul endroit où échapper à leurs bourreaux. Nous devons apporter de la lumière dans ces ténèbres, montrer un chemin hors de cette douleur. **Les bourreaux doivent être traduits en justice.**

Et les femmes doivent retrouver leur vie et leur liberté de choix.

C'est pourquoi nous proposerons **avant la fin de l'année une loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes.** Il s'agit de prévoir des sanctions efficaces, de prévenir et de protéger, en ligne comme hors ligne. **Il s'agit de faire respecter la dignité de chaque personne, et de justice. Car voilà l'âme de l'Europe. Nous devons la renforcer.**

Mesdames et Messieurs les députés,

Permettez-moi pour finir d'évoquer une liberté qui donne voix à toutes les autres, et c'est **la liberté des médias**.

Des journalistes, femmes et hommes, sont attaqués pour la simple raison qu'ils font leur travail.

Certains sont menacés et passés à tabac, d'autres sont tragiquement assassinés. Au sein même de notre Union européenne. Je veux rappeler quelques noms. Daphné Caruana Galizia. Jan Kuciak. Peter de Vries.

Ils n'ont pas tous la même histoire. Mais ils ont une chose en commun: ils se sont tous battus pour le droit à l'information. Et ils en sont morts.

L'information est un bien public. Nous devons défendre celles et ceux qui nous éclairent: les femmes et les hommes journalistes.

C'est pourquoi nous avons présenté aujourd'hui une recommandation pour une meilleure protection des journalistes.

Et nous devons stopper tous ceux qui menacent la liberté des médias. Les médias ne sont pas des entreprises comme les autres.

Leur indépendance est essentielle. Voilà pourquoi l'Europe a besoin d'une loi qui garantisse cette indépendance.

L'année prochaine, nous présenterons précisément une telle **loi sur la liberté des médias.**

Parce que, quand nous défendons la liberté de nos médias, c'est aussi notre démocratie que nous défendons.

> Nous devons stopper tous ceux qui menacent la liberté des médias.

Conclusion

Mesdames et Messieurs les députés,

Consolider l'idéal européen de Schuman que j'ai invoqué précédemment requiert un travail constant.

Et nous ne devrions pas nous cacher nos incohérences et nos imperfections.

Mais aussi imparfaite qu'elle puisse être, notre Union est à la fois remarquablement singulière et singulièrement remarquable.

C'est une Union dans laquelle nous pouvons renforcer notre liberté individuelle grâce à la force de notre communauté.

Une Union façonnée tant par notre histoire et nos valeurs partagées que par nos cultures et perspectives différentes.

Une Union qui a une âme.

Il n'est pas facile de trouver les mots justes pour saisir ce sentiment dans son essence. Il est plus facile de les emprunter à une personne qui nous inspire. Et c'est pourquoi j'ai convié une invitée d'honneur à nous rejoindre aujourd'hui.

Beaucoup d'entre vous connaissent cette **médaillée d'or italienne** qui a tant fait battre mon cœur cet été.

Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que, pas plus tard qu'en avril dernier, elle a appris que son pronostic vital était engagé. Elle a dû être opérée, elle s'est battue, elle s'est rétablie.

Et à peine 119 jours après sa sortie de l'hôpital, elle a remporté l'or paralympique. Mesdames et Messieurs les députés, je vous invite à accueillir avec moi **Beatrice Vio**. Bebe a surmonté tant d'épreuves, et à un si jeune âge.

Son histoire est celle d'une victoire contre l'adversité. Du triomphe du talent, de la ténacité et d'une positivité inébranlable. Bebe est à l'image de sa génération: une meneuse et une avocate des causes auxquelles elle croit.

Si elle a réussi tout cela, c'est en restant fidèle à sa règle de vie: si cela semble impossible, alors on peut le faire. Se sembra impossibile, allora si può fare.

Tel est **l'esprit** qui animait les fondateurs de l'Europe et **qui anime la génération montante d'Européens**. Laissons-nous inspirer par Bebe et par tous ces jeunes qui changent notre perception des possibles.

Qui nous montrent que l'on peut être ce que l'on veut être. Et que l'on peut réaliser ce en quoi l'on croit.

Mesdames et Messieurs les députés,

Voilà l'âme de l'Europe.

Voilà l'avenir de l'Europe.

Fortifions-la ensemble.

Viva l'Europa.

Ursula von der Leyen

ÉTAT DE L'UNION

LETTRE D'INTENTION

ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DAVID MARIA SASSOLI ET AU PREMIER MINISTRE JANEZ JANŠA

Bruxelles, le 15 septembre 2021

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier ministre,

C'est aujourd'hui la dixième fois qu'un président de la Commission prononce un discours sur l'état de l'Union devant le Parlement européen. L'évolution des thèmes abordés dans les discours précédents témoigne de la nature changeante de nos priorités et de la vitesse des transitions dans le monde. Si ces thèmes illustrent le déroulement de crises et de reprises très différentes, ils nous rappellent également une vérité constante: ***la force et l'ambition de notre Union dépendent de son unité et de sa résolution.***

Les réalisations de l'année dernière en témoignent. À cet égard, nous tenons à remercier le Parlement européen et le Conseil pour leur soutien et leur détermination commune. Cela nous a permis d'agir rapidement et de maintenir des objectifs ambitieux au cours de l'année écoulée. ***Nous pouvons être fiers de ce que l'UE a accompli.***

Il y a douze mois, les vaccins n'étaient pas encore approuvés. Un an plus tard, l'Europe a fait vacciner plus de 70 % de sa population adulte et est le premier producteur mondial de vaccins. Nous avons livré plus de 700 millions de vaccins à notre Union et tout autant au reste du monde. C'est en un temps record que nous avons adopté un certificat COVID numérique européen , ce qui a permis de générer plus de 400 millions de certificats individuels depuis le début de l'été.

Grâce à ce certificat COVID, chacun a pu voyager et profiter de la période estivale tandis que notre économie a pu rouvrir et rebondir plus rapidement que prévu. Désormais, les économies respectives de dix-neuf États membres devraient retrouver des niveaux antérieurs à la pandémie d'ici à la fin de l'année. Ce redressement a également été rendu possible grâce à l'accord historique conclu sur notre programme de relance, NextGenerationEU. Ce dernier, à présent opérationnel, finance des projets et réformes qui investissent dans la relance d'aujourd'hui et l'économie de demain.

Nous avons accéléré nos travaux sur le programme ambitieux et porteur de transformation que nous avions défini pour la première fois dans les orientations politiques. Au cours de l'année écoulée, l'UE a approuvé la première loi européenne sur le climat. Nous avons présenté nos propositions pour concrétiser les objectifs qui y sont fixés. L'UE est la première grande économie à détailler concrètement les mesures envisagées pour atteindre ses objectifs climatiques. Nous avons, en outre, présenté des propositions novatrices sur les services numériques, les marchés numériques et l'identité numérique, de même que nous avons mis à jour notre nouvelle stratégie industrielle et œuvré au renforcement de nos chaînes d'approvisionnement.

Ces réalisations communes nous permettent d'être confiants pour l'année à venir. Mais, alors que la pandémie persiste, nous devrons faire preuve du même esprit de résolution qu'au cours de l'année écoulée. Étant donné les fortes disparités entre les taux de vaccination dans l'UE et dans le monde, la gestion de la pandémie ainsi que la protection des vies humaines et des moyens de subsistance demeureront les priorités absolues.

Nous devons également nous pencher sur les cicatrices que la crise aura laissés sur les gens et la société. Nos grandes priorités seront de poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et d'exécuter les engagements convenus à Porto plus tôt dans l'année. Nous continuerons à lutter pour les valeurs, la justice et l'égalité, ainsi qu'à promouvoir et à défendre l'état de droit et la liberté des médias dans toute l'UE. Nous souhaitons mettre le cap sur demain. Pour ce faire,

nous ferons avancer les travaux relatifs à la conférence sur l'avenir de l'Europe et mettrons tous les jeunes à l'honneur en faisant de 2022 l'Année européenne de la jeunesse.

Les défis extérieurs auxquels nous sommes confrontés se multiplieront également dans un monde davantage en proie aux tensions. Nous renforcerons encore notre partenariat avec l'OTAN et nos alliés, et nous discuterons d'une voie commune en matière de défense et de sécurité. Nous continuerons à déployer des partenariats mondiaux et à soutenir notre voisinage, notamment les pays des Balkans occidentaux, lors du prochain sommet qui sera organisé par la présidence slovène du Conseil de l'UE. Enfin, nous resterons déterminés à mettre en œuvre nos accords internationaux et nous continuerons à afficher un front uni dans notre soutien à l'Irlande et à la paix sur l'île d'Irlande.

Au cours des douze prochains mois, la Commission entrera dans la seconde moitié de son mandat. Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrés sur la conception et la législation, essentielles à la transformation dont nous avons besoin. Notre priorité est maintenant de passer à la réalisation et à la mise en œuvre. Nous devons poursuivre nos travaux sur les propositions législatives qui ont déjà été présentées dans le cadre des six grandes ambitions définies par la Commission.

Vous trouverez ci-dessous une liste d'initiatives nouvelles qui seront présentées par la Commission et qui mettront l'accent sur la mise en œuvre de notre vision pour l'Europe. Nous tiendrons compte, pour toutes ces initiatives, des enseignements tirés de la crise, ainsi que de la nécessité de laisser aux colégislateurs le temps de parvenir à un accord. En parallèle,, nous continuerons à mettre en œuvre le programme de travail de la Commission pour 2021.

Cette liste s'inspire de nos discussions avec le Parlement européen et le Conseil. Elle n'est pas exhaustive et sera complétée par le prochain programme de travail de la Commission, par notre dialogue interinstitutionnel et par la déclaration commune sur les priorités législatives qui doit être signée par les trois institutions.

Notre Union a montré et montre encore que nous pouvons mieux faire lorsque nous agissons ensemble. Tel est notre engagement pour l'année à venir et nous nous réjouissons de travailler avec vous pour l'honorer.

Ursula von der Leyen ***Maroš Šefčovič***

PRINCIPALES INITIATIVES NOUVELLES POUR 2022

Un pacte vert pour l'Europe

- *Proposition législative relative à la gestion intégrée de l'eau – polluants des eaux de surface et des eaux souterraines*
- *Proposition législative relative à la certification des absorptions de carbone*
- *Proposition législative relative au droit à la réparation*
- *Proposition législative relative à un cadre de l'UE pour la mesure harmonisée des émissions dues aux transports et à la logistique*
- *Proposition législative visant à réduire le rejet de microplastiques dans l'environnement et à restreindre l'adjonction de microplastiques aux produits*

Une Europe adaptée à l'ère du numérique

- *Législation européenne relative à la cyberrésilience*
- *Législation européenne relative aux puces*
- *Feuille de route sur les technologies de sécurité et de défense*
- *Proposition législative relative à la mise en place d'un système européen de communication sécurisée par satellite à l'échelle mondiale*
- *Réexamen de la politique de concurrence: – adaptée aux défis nouveaux*
- *Proposition de recommandation du Conseil sur l'amélioration de l'enseignement des compétences numériques*
- *Proposition législative relative à un instrument du marché unique pour les situations d'urgence*
- *Proposition législative relative aux services de mobilité numériques multimodaux*

Une économie au service des personnes

- *Proposition législative relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail*
- *Proposition législative visant à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux*
- *Initiative sur les paiements instantanés dans l'UE*
- *Mise en œuvre du plan d'action pour l'union des marchés des capitaux, y compris l'initiative relative à l'harmonisation de certains aspects du droit matériel des procédures d'insolvabilité*
- *Proposition législative relative à la mise en œuvre de l'accord global de l'OCDE sur la réattribution des droits d'imposition*
- *Proposition législative relative à la mise en œuvre de l'accord global de l'OCDE sur l'imposition minimale effective*

Une Europe plus forte sur la scène internationale

- *Initiative «Global Gateway» sur la connectivité*
- *Modification du règlement portant loi de blocage*
- *Stratégie sur la coopération internationale en matière d'énergie*
- *Communication conjointe sur la gouvernance internationale des océans*
- *Communication conjointe sur un partenariat avec la région du Golfe*

Promotion de notre mode de vie européen

- *Stratégie européenne en matière de soins*
- *Proposition législative relative à l'obligation pour les transporteurs de communiquer au préalable les données relatives aux passagers*
- *Proposition législative relative à un cadre pour un accès réciproque aux informations liées à la sécurité pour les agents de première ligne entre l'UE et les pays tiers clés afin de lutter contre les menaces communes pesant sur la sécurité*
- *Proposition de mise à jour de la recommandation du Conseil relative au dépistage du cancer*

Un nouvel élan pour la démocratie européenne

- *Législation sur la liberté des médias*
- *Initiative législative sur la transmission des procédures pénales*
- *Proposition législative relative à la reconnaissance de la parentalité entre États membres*

ÉTAT DE L'UNION

RÉALISATIONS

L'EUROPE, RETOUR VERS LE FUTUR

Après que la pandémie a fait de 2020 l'une des années les plus dures de son histoire, l'Europe envisage désormais l'avenir avec une confiance renouvelée. La pandémie de l'automne 2020 nous a frappés de manière encore plus violente que celle du printemps 2020. L'Europe a dû repasser en mode réactif face à la crise, se concentrant entièrement à l'endiguement de la propagation du virus. L'Union européenne a redoublé d'efforts. Elle s'est employée à acquérir des vaccins, à intensifier leur production, à renforcer la coopération internationale contre la pandémie et à sortir l'Europe de la crise économique grâce à «NextGenerationEU».

Dans le même temps, l'ensemble de l'Union européenne s'est mobilisé pour donner vie à notre plan de relance «NextGenerationEU». L'Europe n'est pas encore sortie d›affaire, mais d'ici à la fin de 2022, la production de tous les États membres devrait avoir retrouvé son niveau d'avant la crise. Entre-temps, nous avons fixé des objectifs ambitieux de transformation de notre économie, afin de la rendre plus verte, plus numérique et plus équitable. Grâce à ces objectifs et aux investissements de «NextGenerationEU», nous sommes en train de remodeler notre continent pour les décennies à venir. L'Europe est à nouveau tournée vers l'avenir.

Premièrement, la stratégie de la Commission d'**achat** en commun **de vaccins**, de constitution d'un vaste portefeuille de vaccins et de diversification des fournisseurs de vaccins à l'Europe s'est avérée fructueuse. Après un démarrage plus lent que prévu en raison des goulets d'étranglement au stade de la production, la vitesse de la campagne de vaccination de l'Union s'est rapidement accélérée. À la mi-avril, 100 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 avaient été administrées aux citoyens de l'Union.

À la fin du mois d'août 2021, 70% de la population adulte de l'Union était entièrement vaccinés, ce qui correspondait à notre promesse d'atteindre cet objectif «d'ici la fin de l'été». Entre-temps, la Commission a négocié deux marchés supplémentaires avec les entreprises pharmaceutiques afin de se procurer davantage de vaccins contre la COVID-19 – pour nos jeunes, pour nos partenaires internationaux, pour des injections de rappel et pour contrer de nouveaux variants. L'Union a pour objectif de prendre de l'avance sur la courbe de l'infection; ce faisant, nous construisons notre avenir post-pandémique.

À la fin du mois d'août 2021

70 %

des Européens âgés de plus de 18 ans étaient entièrement vaccinés.

Deuxièmement, la Commission européenne a intensifié ses travaux pour **enrayer la pandémie sur d'autres continents**, agissant avec les États membres de l'Union en tant qu'équipe d'Europe. En mai 2020, la Commission a organisé deux séries d'appels aux dons afin d'apporter une réponse mondiale au coronavirus. La Commission a été l'un des principaux fondateurs et sponsors de COVAX, le dispositif mondial d'achat de vaccins pour les pays à revenu faible et intermédiaire, qui assure également un approvisionnement en vaccins pour les plus vulnérables. Jusqu'à présent, grâce en partie au financement de l'Union européenne, COVAX a expédié plus de 200 millions de doses de vaccins dans 138 pays.

En mai 2021, la présidente Ursula von der Leyen a co-organisé, avec le premier ministre italien Draghi le premier **sommet mondial sur la santé**, au cours duquel les dirigeants mondiaux ont signé la déclaration de Rome sur la préparation et la prévention des pandémies futures.

Rendre l'UE climatiquement neutre d'ici à 2050 et réduire les émissions de CO_2 de **55 %** d'ici à 2030.

Troisièmement, les ressources provenant de l'instrument de relance **«NextGenerationEU» – notre plan de relance historique** – ont commencé à affluer dans l'économie. Cela a été possible parce que l'Europe toute entière s'est mobilisée pour atteindre cet objectif. Fin 2020, le Parlement européen et le Conseil ont marqué leur accord sur la proposition de la Commission visant à créer l'instrument de relance «NextGenerationEU». Nous avons tous considéré que l'instrument «NextGenerationEU» ne devrait pas servir qu'à sortir l'Europe de la crise; il devrait également servir à remodeler l'économie européenne en la rendant plus verte, plus numérique, plus résiliente et plus juste.

Dans les mois qui ont suivi, la Commission a collaboré avec les États membres à l'élaboration **de leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience**, prévoyant des investissements et des réformes pour chaque État membre. Dix-huit plans de relance ont été approuvés à l'été. Dans le courant de l'été 2021, les fonds initiaux – empruntés par la Commission sur les marchés des capitaux – ont commencé à parvenir aux États membres.

La relance post-pandémique est une occasion générationnelle de façonner l'avenir de l'Europe. Pour tirer le meilleur parti des investissements et des réformes à venir, l'Union a une vision claire de la voie à suivre et des objectifs clairs pour mesurer le succès de ses actions. Seul ce qui est mesuré est effectué. La Commission a élaboré **trois séries d'objectifs pour 2030**. La proposition de **loi européenne sur le climat** a été adoptée en juin 2021; elle fixe l'objectif consistant à parvenir à la neutralité climatique dans l'Union à l'horizon 2050 ainsi que l'objectif de réduction des émissions de CO_2 d'au moins 55 % d'ici à 2030. En mars 2021, la Commission a présenté sa vision de la **décennie numérique de l'Europe**, fixant des objectifs clairs en matière d'infrastructures numériques, de compétences et de numérisation des entreprises et des services publics. Enfin, en mai 2021, lors du sommet social de Porto, les dirigeants de l'UE ont approuvé la proposition de la Commission relative à un ensemble **d'objectifs sociaux** à atteindre d'ici à 2030. Ces trois séries d'objectifs constituent le plan directeur pour une Europe meilleure, une Union dont nous pouvons tous être fiers. L'Europe a désormais les yeux rivés sur l'avenir.

La Commission a suivi l'évolution de la situation au sein de l'Union européenne en matière de **démocratie, d'état de droit et de droits fondamentaux** comme jamais auparavant. En moins d'un an, la Commission a établi deux rapports sur l'état de droit, qui comprennent des chapitres concernant chacun des 27 États membres. Depuis le début de son mandat, la Commission a engagé environ 40 procédures d'infraction liées à la protection de l'état de droit et d'autres valeurs de l'Union énoncées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne. L'état de droit protège les citoyens contre la loi du plus fort. La Commission européenne a continué de travailler avec les autorités nationales pour trouver des solutions afin de garantir les droits et les libertés usuels des citoyens.

La présente brochure décrit une année de travail et de réalisations depuis le discours sur l'état de l'Union de 2020. Elle commence par l'engagement de la Commission de mettre fin à la crise de la COVID-19, tant sur le plan de la santé qu'en ce qui concerne la relance de nos économies, tout en rendant ces dernières plus écologiques, plus numériques et plus équitables grâce à «NextGenerationEU». Elle examine ensuite les travaux de la Commission sur les questions climatiques, la numérisation et les questions sociales. Les derniers chapitres portent sur l'action globale de la Commission et la conférence sur l'avenir de l'Europe.

1. OUVRIR LA VOIE POUR SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE MONDIALE

LA VACCINATION POUR SURMONTER LA PANDÉMIE

Grâce à sa **stratégie européenne en matière de vaccins**, la Commission a obtenu jusqu'à 4,6 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19, ce qui est plus qu'assez pour couvrir l'ensemble de la population de l'Union européenne et de grandes parties du monde qui en ont besoin.

Au nom des États membres, la Commission a conclu des accords d'achat anticipé avec plusieurs producteurs de vaccins. En contrepartie du droit d'acheter un nombre déterminé de doses de vaccin au cours d'une période donnée et à un prix donné, la Commission a financé une partie des coûts initiaux supportés par les producteurs de vaccins au moyen de l'**instrument d'aide d'urgence** doté de 2,7 milliards d'euros. Ce faisant, la Commission a contribué à la mise au point de vaccins sûrs et efficaces en un temps record et à l'accélération de leur production.

Quatre vaccins contre la COVID-19 sont actuellement autorisés dans l'UE; ils ont fait l'objet de recommandations scientifiques positives de la part de l'Agence européenne des médicaments après avoir été soumis à des essais cliniques parmi les plus rigoureux au monde.

La Commission a obtenu jusqu'à **4,6 milliards de doses de vaccins** contre la COVID-19.

639 millions
de doses livrées dans l'UE

522,4 millions
de doses administrées dans l'UE

70 %
de la population adulte de l'UE entièrement vaccinés

Dernière mise à jour: 31 août 2021.
Source: producteurs de vaccins et données de l'ECDC.

La Commission a agi pour garantir à tous les États membres de l'Union un accès équitable et égal aux vaccins. Les premières vaccinations contre la COVID-19 ont eu lieu lors de la **campagne de vaccination européenne** en décembre 2020, moins de 10 mois après que la COVID-19 a été qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé.

La campagne de vaccination a été plus lente que prévu au cours de ses premiers mois, principalement en raison de goulets d'étranglement au stade de la production et du fait d'une entreprise qui n'a pas respecté son contrat. Toutefois, le rythme de livraison des vaccins a augmenté rapidement, ce qui a permis à l'Union européenne d'atteindre ses objectifs en matière de vaccination à l'été. Ces événements ont clairement montré le bien-fondé de la décision de la Commission d'investir dans un vaste portefeuille de vaccins. En outre, la Commission a collaboré avec les fabricants afin **d'accroître leurs capacités de production** en Europe.

Au fur et à mesure que de nouveaux variants du coronavirus sont apparus, la Commission a mobilisé des fonds d'urgence pour la recherche et a continué de conclure des contrats d'achat anticipé pour **des injections de rappel** et **l'adaptation des vaccins** à de nouveaux variants.

ÉTENDRE LA RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE

La Commission européenne a redoublé d'efforts pour amortir les effets socio-économiques de la crise, en adoptant 2 179 mesures depuis le début de la pandémie.

L'action de l'Union a permis de garantir la disponibilité de vaccins sûrs et efficaces. La Commission a collaboré avec les États membres afin d'améliorer leurs moyens et stratégies de dépistage et de traçage et de garantir un flux régulier de marchandises, un maintien solide de l'emploi et des informations de qualité sur la situation sanitaire, sur la base d'un code couleur commun utilisé par plus de 30 pays européens.

Dans un esprit de solidarité européenne, **l'instrument d'aide d'urgence** a mis à disposition près de 100 millions d'euros pour l'achat d'équipements de protection individuelle et de médicaments. La Commission a également mobilisé 100 millions d'euros pour acheter directement plus de 20 millions de tests rapides de détection d'antigènes en complément des stratégies nationales de dépistage.

En mars 2021, la Commission a proposé de mettre à disposition 530 millions d'euros au titre du **Fonds de solidarité de l'Union européenne** pour soutenir les mesures nationales d'urgence sanitaire prises par dix-sept États membres et trois pays en voie d'adhésion. Plus de 7,6 milliards d'euros ont été réaffectés à des mesures dans le domaine de la santé, au titre de **l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus** de la politique de cohésion.

Parallèlement, la Commission a fourni 2,5 millions d'euros pour former un groupe pluridisciplinaire de professionnels de la santé afin de soutenir et d'aider les services de soins intensifs Le programme de formation a été mis en œuvre dans l'ensemble de l'Union; il a concerné 700 hôpitaux et 17 000 médecins et infirmiers ou infirmières.

Plus de **7,6 milliards d'euros** ont été réaffectés à des mesures dans le domaine de la santé au titre de l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus de la politique de cohésion.

La Commission a défini les éléments clés des **stratégies globales de dépistage** à prendre en considération dans les approches nationales, régionales ou locales de dépistage, tels que leur champ d'application, les groupes prioritaires, les moyens et les ressources en matière de tests, ainsi que des indications sur les cas où un dépistage rapide de l'antigène pourrait être approprié.

La Commission a invité les États membres à porter le séquençage du génome et la recherche de variants à au moins 5 %, et de préférence 10 %, des résultats positifs de tests, et a apporté un soutien de 110 millions d'euros par l'intermédiaire du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

En outre, 123 millions d'euros ont été mobilisés au titre du programme de recherche et d'innovation de l'UE – Horizon Europe – pour des recherches urgentes sur les variants. Grâce à la réserve stratégique **rescEU** en matière d'équipements médicaux d'urgence, une solidarité tangible a continué de se manifester face à la pandémie de coronavirus et de sauver des vies. Depuis la création de ce mécanisme en 2020, l'Union a envoyé plus de 6,6 millions d'articles médicaux essentiels provenant des stocks de rescEU aux États membres (Tchéquie, France et Croatie) et aux pays participants (Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie). L'UE a également mobilisé six équipes médicales d'urgence (une de Belgique, une du Danemark et une de Roumanie en Slovaquie, une d'Allemagne en Papouasie-Nouvelle-Guinée et une autre en Guinée, et une de Roumanie en Tunisie).

Afin de mieux réagir aux défis futurs, une législation révisée sur la protection civile de l'UE a été mise en place; elle est entrée en vigueur en mai 2021 et donne à l'Union des moyens supplémentaires pour faire face aux nouveaux risques émergents en Europe et dans le monde, tout en renforçant la réserve rescEU.

LA RÉ-OUVERTURE DE L'EUROPE EN TOUTE SÉCURITÉ

La Commission européenne a aidé les États membres à maintenir la libre circulation transfrontalière en toute sécurité, en tenant compte de la situation épidémiologique. Elle a défini un **code de couleur commun** permettant de mieux appliquer les mesures et de garantir une information plus claire aux voyageurs. La Commission a également introduit des critères communs pour les zones à haut risque et mis en place un mécanisme de «frein d'urgence» pour limiter les voyages en provenance de pays tiers touchés par de nouveaux variants à suivre ou préoccupants.

Dès que les taux de vaccination ont commencé à augmenter et que la situation sanitaire s'est améliorée, la Commission a tracé une voie vers une réouverture sûre et progressive.

Le **certificat COVID numérique de l'UE** symbolise une Europe ouverte et sûre. Il a donné aux voyageurs la confiance de voyager en toute sécurité dans l'UE. Il a aussi permis aux autorités et aux compagnies aériennes de vérifier plus facilement les documents nécessaires. Les chiffres indiquent que l'activité aérienne est revenue à plus de 70 % de son niveau antérieur à la crise. Les certificats numériques ou sur papier sont gratuits et peuvent être utilisés comme preuve de vaccination, de test ou de rétablissement. Chaque certificat COVID numérique de l'UE contient un code QR muni d'une signature numérique qui le protège contre la falsification. Pour garantir une vérification fiable des certificats au-delà des frontières, la Commission a développé une infrastructure numérique sécurisée pour relier les systèmes nationaux, qui a été mise en service le 1er juin. À la fin du mois d'août, près de 400 millions de certificats avaient été générés. Grâce au certificat, l'UE établit aussi une norme mondiale et montre sa primauté technologique: à la fin du mois d'août, neuf pays tiers avaient été ajoutés dans le système (Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, San Marin, Suisse, Turquie, Ukraine et État de la Cité du Vatican), et les pourparlers se poursuivent avec environ 20 pays supplémentaires.

L'Union européenne se rouvre aussi progressivement aux voyages internationaux lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. En mai 2021, les États membres de l'Union ont accepté de rouvrir leurs portes aux voyageurs vaccinés provenant de pays tiers.

La plateforme «**Re-open EU**» a continué à servir de plaque tournante pour les informations sur les mesures nationales et la situation sanitaire afin d'aider les gens à s'orienter dans le contexte de la pandémie à travers 31 pays. Initialement introduite sous la forme d'un site web, la plateforme est désormais également disponible sous la forme d'une application qui comprend un planificateur de voyage.

Le certificat COVID numérique de l'UE permet aux citoyens de l'UE de **voyager facilement en toute sécurité** en Europe.

PRÉPARER L'AVENIR: JETER LES BASES D'UNE EUROPE PLUS SAINE

Pour surmonter la pandémie et améliorer la santé des Européens, il ne suffit pas de disposer de vaccins: il faut également des traitements sûrs et efficaces. La **stratégie européenne en matière de traitements contre la COVID-19** - proposée par la Commission en mai 2021 - soutiendra la mise au point et la disponibilité de médicaments, y compris pour les patients en convalescence. La Commission a identifié cinq traitements contre la COVID-19 prometteurs en vue de constituer un portefeuille de 10 traitements d'ici à l'automne 2021.

La pandémie de COVID-19 a mis la santé publique sur le devant de la scène. La Commission jette les bases d'une **Union européenne de la santé** solide, dans laquelle les vingt-sept États membres collaborent pour détecter les urgences sanitaires, s'y préparer et y réagir collectivement. L'Union européenne de la santé contribuera à doter l'UE des moyens permettant de mieux prévenir et traiter les futures pandémies, d'améliorer la résilience des systèmes de santé et de renforcer la prévention, le traitement et le suivi de maladies telles que le cancer.

Le premier pilier de l'Union européenne de la santé est la préparation et la réaction aux crises. La Commission a proposé de renforcer le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies ainsi que l'Agence européenne des médicaments. Les États membres bénéficieront ainsi d'un soutien accru, avec une surveillance, des analyses scientifiques et des orientations renforcées avant et pendant une crise.

Le nouveau **programme L'UE pour la santé** constitue la réponse ambitieuse de l'Union à l'appel à l'aide des hôpitaux et des services médicaux.

La Commission travaille également à la création de **l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire** (HERA). La meilleure façon de maîtriser les futures pandémies est de les combattre avant même qu'elles ne se déclarent, ce qui sera la mission de l'HERA. L'HERA fournira une structure permanente pour la modélisation des risques, la surveillance de la santé mondiale, des capacités de fabrication souples, la mise au point de vaccins et la recherche médicale.

À court terme, la Commission européenne gère un nouveau plan européen de préparation en matière de biodéfense appelé **l'incubateur HERA**, qui réunit des chercheurs, des sociétés de biotechnologie, des fabricants, des régulateurs et des autorités publiques afin de détecter et de caractériser rapidement les nouveaux variants, d'adapter les vaccins si nécessaire et d'augmenter les capacités de production existantes. Un groupe d'experts spécialisé dans les variants évalue les nouvelles menaces liées aux variants et recommande des mesures pour nous permettre de garder une longueur d'avance. **Vaccelerate** – le premier réseau à l'échelle de l'Union européenne pour les essais de vaccins contre la COVID-19 lancé dans le cadre de l'incubateur HERA – est l'instrument paneuropéen essentiel pour accélérer les essais de vaccins et mettre en relation tous les acteurs de la mise au point de vaccins en vue de la conception et de la réalisation d'essais cliniques.

Le deuxième pilier de l'Union européenne de la santé est le **plan européen pour vaincre le cancer**, présenté en février 2021. Avec pour point de départ les nouvelles technologies, la recherche et l'innovation, le plan définit une nouvelle approche européenne en matière de prévention, de traitement et de soins du cancer. Ce plan est doté de 4 milliards d'euros affectés à l'investissement.

Le troisième pilier, la **stratégie pharmaceutique pour l'Europe**, qui a été adoptée par la Commission le 25 novembre 2020, assurera l'accès des patients à des médicaments innovants et abordables et soutiendra la compétitivité, la capacité d'innovation et la viabilité de l'industrie pharmaceutique de l'Union européenne. La stratégie contribuera également à renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe, notamment en remédiant aux pénuries de médicaments et aux vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mises en évidence par la pandémie.

Dans le même esprit, le nouveau programme **«L'UE pour la santé» (EU4health)** constitue la réponse ambitieuse de l'Union à l'appel à l'aide des hôpitaux et des services médicaux. «L'UE pour la santé» ne se bornera pas à répondre à la crise, il renforcera les systèmes nationaux de soins de santé, grâce à des investissements supérieurs à 5,3 milliards d'euros, pour les rendre plus solides et plus résilients. Jusqu'à 311 millions d'euros seront dépensés en 2021.

Améliorer et favoriser la santé dans l'Union

Protéger les citoyens de l'Union contre les menaces transfrontières graves pour la santé

Améliorer les médicaments, les dispositifs médicaux et les produits nécessaires en cas de crise

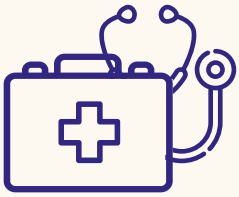

Renforcer les systèmes de santé

L'Union a joué un rôle central dans la mobilisation d'engagements, en mettant en place **l'accélérateur ACT** et son pilier «vaccins», le **COVAX**.

L'UE, MOTEUR DE LA SOLIDARITÉ MONDIALE: AIDER LE MONDE À SURMONTER LA PANDÉMIE

L'Europe ne sera en sécurité que lorsque le reste du monde le sera aussi. Une campagne de vaccination à l'échelle mondiale est essentielle pour maîtriser la pandémie et pour prévenir l'apparition de nouveaux variants. Pour que les vaccins puissent être disponibles partout dans le monde, l'Union a joué un rôle central dans la mobilisation des engagements et dans la mise en place de l'**accélérateur d'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (ACT-A)** et de son pilier «vaccins», le **COVAX.** Fort de la participation de 191 pays à ce jour, le COVAX est le principal moyen de partager les vaccins au niveau mondial.

ACT-A a permis de découvrir une thérapie vitale contre la COVID-19. Grâce à lui, des tests COVID-19 sont désormais disponibles dans les pays à faible revenu pour moins de 2,50 USD. D'ici à la fin de l'année, le mécanisme COVAX devrait fournir 1,8 milliard de doses de vaccins à 92 pays à revenu faible et intermédiaire, à un prix abordable ou gratuitement. Cela sera possible grâce à la contribution substantielle de l'**Équipe Europe** (c'est-à-dire l'UE et ses États membres, ainsi que les institutions financières européennes). L'Équipe Europe est l'un des principaux contributeurs au mécanisme COVAX, avec près de 3 milliards d'euros fournis jusqu'à présent, sous forme de subventions et de garanties bancaires.

Pour compléter les efforts considérables déployés au moyen du COVAX, la Commission européenne a instauré un **mécanisme européen de partage des vaccins** pour aider les États membres de l'UE à organiser les dons bilatéraux aux pays tiers. Le **mécanisme de protection civile de l'Union** apporte un soutien opérationnel, grâce auquel plus de

Le sommet mondial sur la santé organisé à Rome a marqué le début d'un chapitre nouveau et audacieux de la politique mondiale de la santé.

5 millions de doses de vaccin et plus de 180 millions d'équipements médicaux ont été offerts depuis le début de la pandémie, depuis les équipements de protection individuelle (masques, lunettes, vêtements) jusqu'aux articles médicaux (désinfectant pour les mains, gants, tabliers, blouses d'isolement, aiguilles et seringues), tests COVID-19, concentrateurs d'oxygène et respirateurs utilisés pour traiter les patients atteints de la COVID-19.

L'Union est le premier exportateur de vaccins dans le monde, en offrant transparence et responsabilité. La Commission a créé un **mécanisme d'autorisation des exportations de vaccins**, qui oblige les entreprises à notifier aux autorités des États membres leur intention d'exporter des vaccins produits dans l'UE. Depuis décembre 2020, l'UE a exporté environ 700 millions de doses de vaccins au total, dans plus de 130 pays (environ 600 millions de doses dans le cadre du mécanisme d'autorisation des exportations), y compris les exportations dans les pays à revenu faible et intermédiaire figurant sur la liste COVAX. En exportant à peu près autant de vaccins qu'elle en a distribué à ses citoyens, l'UE est devenue la pharmacie de la planète.

Dans son discours sur l'état de l'Union de 2020, la présidente von der Leyen avait annoncé que la Commission européenne organiserait conjointement, avec l'Italie, le premier **sommet mondial sur la santé**. L'évènement, qui s'est tenu à Rome le 21 mai 2021, marquait le début d'un chapitre nouveau et audacieux de la politique mondiale de la santé. Il réunissait des dirigeants du monde entier engagés dans une coopération mondiale en matière de santé publique. Il s'est conclu par l'adoption de la **déclaration de Rome**, qui établit des principes communs pour surmonter la crise de la COVID-19 et pour prévenir et se préparer à affronter de futures pandémies. Parmi ces principes figurent le rejet des interdictions d'exportation, le maintien du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales et les efforts destinés à augmenter la capacité de production de vaccins dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement. Le sommet met en évidence le pouvoir de mobilisation que possède l'Union et son rôle moteur pour définir l'architecture de la sécurité sanitaire mondiale.

Au sommet mondial sur la santé, la présidente von der Leyen a en outre annoncé une initiative de l'Équipe Europe concernant la production des vaccins, des médicaments et des technologies de la santé, ainsi que l'accès à ces derniers, en **Afrique**, dotée d'une contribution de 1 milliard d'euros provenant du budget de l'UE et des institutions européennes de financement du développement telles que la Banque européenne d'investissement. Cette initiative permettra de créer un environnement propice à la fabrication locale de vaccins en Afrique et lèvera les obstacles tant du côté de l'offre que de celui de la demande, facilitant ainsi, entre autres, l'application de la stratégie pour l'Afrique à partir de mars 2020. D'autres régions pourraient être associées à l'initiative de l'Équipe Europe à l'avenir.

L'Équipe Europe a déjà mobilisé 46 milliards d'euros pour aider plus de 130 pays partenaires dans le monde à répondre aux besoins humanitaires, à renforcer les systèmes de santé, de distribution d'eau et d'assainissement et à atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie.

L'Équipe Europe a déjà mobilisé de l'aide pour plus de **130 pays** dans le monde.

2. LA PROMESSE HISTORIQUE DE NEXTGENERATIONEU

L'économie européenne redémarre en force, ouvrant la voie à **la reprise dans l'Union** et à la double transition écologique et numérique. Selon les **prévisions économiques de l'été 2021**, l'économie de l'UE devrait progresser de 4,8 % en 2021 et de 4,5 % en 2022. Quoique la vitesse de la reprise puisse varier d'un pays à l'autre, il est prévu que tous les États membres atteignent au moins leur niveau économique d'avant la crise d'ici à la fin de 2022.

C'est là le résultat des décisions politiques prises depuis les tout premiers jours de la pandémie. Il a été rendu possible par le **rapide déploiement des vaccins** et par les **mesures de relance économique** sans précédent adoptées au niveau de l'UE et des États membres. La Commission est immédiatement intervenue pour atténuer l'impact économique de la pandémie, en autorisant les États membres à prendre des mesures énergiques et en adoptant des mesures économiques d'urgence telles que la première initiative de l'UE destinée à financer le chômage partiel (SURE).

Entretemps, les travaux en vue de notre redressement à long terme ont démarré. Dès le printemps 2020, la Commission a présenté ses projets de plan de relance de 2 milliards d'euros; le Parlement européen et le Conseil ont approuvé la proposition en décembre 2020. Il incombait ensuite aux États membres d'établir leurs **plans nationaux pour la reprise et la résilience** respectifs, que la Commission a approuvés avant l'été 2021. Toute l'Union européenne s'est mobilisée pour élaborer le plus grand plan de relance de l'Europe depuis l'époque du plan Marshall. C'est historique, car avec NextGenerationEU, nous transformons notre continent pour les décennies à venir.

L'économie de l'UE devrait progresser de **4.8 %** en 2021 et de **4.5 %** en 2022.

MESURES ÉCONOMIQUES D'URGENCE JETANT LES BASES D'UNE REPRISE DURABLE

L'UE n'a pas ménagé ses efforts pour atténuer l'impact économique de la crise sanitaire mondiale. La **clause dérogatoire générale du pacte de stabilité et de croissance, activée pour la toute première fois**, a continué de s'appliquer tout au long de l'année 2021, permettant aux États membres de prendre des mesures économiques énergiques. L'application de la clause se poursuivra en 2022. Les fonds existants de l'UE ont été réorientés et de nouveaux fonds ont été mis à disposition dans tous les États membres et dans toutes les régions.

La Commission a, en outre, rapidement adopté un cadre temporaire permettant aux États membres de profiter de la souplesse des **règles de l'UE en matière d'aides d'État** pour apporter le soutien nécessaire à l'économie pendant la crise, tout en préservant des conditions de concurrence équitables. Au total, depuis mars 2020, la Commission a adopté plus de 629 décisions approuvant des aides relatives à la COVID-19 dans toute l'UE, pour une valeur supérieure à 3 080 milliards d'euros.

Le 21 octobre 2020, la Commission européenne avait émis ses premières obligations sociales destinées à financer le régime de **soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence** (SURE). Depuis lors, elle a transféré les fonds levés aux États membres bénéficiaires, sous la forme de prêts. À ce jour, SURE a fourni 90 milliards d'euros à 19 États membres pour soutenir les dispositifs nationaux de chômage partiel. Pour la seule année 2020, SURE a permis de maintenir entre 25 et 30 millions de personnes dans leur emploi dans l'Union.

Pour la seule année 2020, SURE a permis de maintenir entre **25 et 30 millions** de personnes dans leur emploi dans l'Union.

Entre 1,5 et 2,5 millions d'entreprises ont bénéficié du régime SURE, qui leur a permis de conserver leurs salariés.

Selon les estimations, en recourant à SURE au lieu d'émettre eux-mêmes de la dette souveraine, les États membres ont économisé 5,8 milliards d'euros en paiements d'intérêts.

La Commission a levé 53,5 milliards d'euros dans le cadre des quatre premières émissions obligataires qui, en moyenne, ont été sursouscrites plus de 10 fois.

SURE: 94.3 milliards €

8,2 milliards € Belgique	**21,3 milliards €** Espagne	**957 millions €** Lituanie	**5,9 milliards €** Portugal
511 millions € Bulgarie	**1 milliard €** Croatie	**504 millions €** Hongrie	**4,1 milliards €** Roumanie
2 milliards € Tchéquie	**27,4 milliards €** Italie	**420 millions €** Malte	**1,1 milliard €** Slovénie
2,5 milliards € Irlande	**603 millions €** Chypre	**11,2 milliards €** Pologne	**630 millions €** Slovaquie
5,3 milliards € Grèce	**305 millions €** Lettonie	**230 millions €** Estonie	

Les montants sont arrondis.

Les fonds de la politique de cohésion ont continué à jouer un rôle central en aidant les États membres à répondre aux besoins urgents dans les secteurs des soins de santé, des entreprises et de l'emploi, grâce aux **initiatives d'investissement en réaction au coronavirus**.

7,6 milliards EUR

⇢ pour **aider les hôpitaux** à acquérir des dispositifs médicaux, des équipements de protection individuelle, des respirateurs et du matériel de dépistage.

11,2 milliards EUR

⇢ pour **soutenir les entreprises** dans tous les secteurs de l'économie, notamment les plus touchés, tels que la culture, le tourisme et la restauration.

4,1 milliards EUR

⇢ pour **apporter une aide directe aux personnes**, dont les salariés, en appliquant et en finançant des régimes de maintien de l'emploi.

Les mesures d'urgence prévues par les initiatives d'investissement en réaction au coronavirus relevant de la politique de cohésion ont été poursuivies et étendues dans le cadre d'un nouvel instrument financé par NextGenerationEU: Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe (REACT-EU) (Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe). Cet instrument apporte un soutien d'urgence au secteur de la santé, aux entreprises et aux travailleurs et promeut les investissements verts et dans le numérique qui contribuent au redressement économique.

SORTIR PLUS FORTS DE LA PANDÉMIE

À la fin de l'année 2020, l'Union a abouti à un accord véritablement historique sur le plus grand train de mesures qui ait jamais été financé par le budget de l'UE, à hauteur de 2 018 milliards d'euros (aux prix courants). Il est constitué du **budget de l'Union à long terme** pour la période 2021 à 2027, doté de 1 211 milliards d'euros, auquel s'ajoutent 806,9 milliards d'euros (aux prix courants) par le biais de **NextGenerationEU** (NGEU), un instrument temporaire destiné à assurer la relance.

NextGenerationEU va plus loin qu'un plan de relance. Il s'agit d'une occasion unique de transformer nos économies et de créer des possibilités et des emplois, pour que l'Europe soit prête à affronter l'avenir. Sa pièce maîtresse est la **facilité pour la reprise et la résilience** , dotée d'un montant de 723,8 milliards d'euros (aux prix courants) sous forme de subventions et de prêts destinés à financer les réformes et les investissements entrepris par les États membres de l'UE.

En vue de bénéficier de cette facilité, 25 États membres ont déjà transmis leurs **plans pour la reprise et la résilience** à la Commission européenne. Ces plans définissent un ensemble cohérent de réformes et de projets d'investissements publics qui contribueront à la double transition écologique et numérique de l'Europe et permettront à notre continent d'être mieux préparé et plus juste pour l'avenir. Compte tenu de l'ampleur des investissements de grande qualité et de l'importance que revêt la réalisation des réformes qui sont ainsi encouragées, la Commission a apporté une aide spécifique aux États membres pour l'élaboration de leurs plans pour la reprise et la résilience, dans le cadre de l'instrument d'appui technique.

Marché unique, innovation et numérique
149,5 milliards € (+ 11,5 milliards € de NGEU)

Cohésion, résilience et valeurs
426,7 milliards € (+ 776,5 milliards € de NGEU)

Ressources naturelles et environnement
401 milliards € (+ 18,9 milliards € de NGEU)

Migration et gestion des frontières
25,7 milliards €

Sécurité et défense
14,9 milliards €

Voisinage et le monde
110,6 milliards €

Administration publique européenne
82,5 milliards €

Total: 2 018 milliards € (prix courants)

NextGenerationEU
806.9 milliards €

Budget à long terme
1 210.9 milliards €

Plusieurs programmes relevant de ces rubriques reçoivent des dotations supplémentaires au titre de l'article 5 du règlement (UE, Euratom) 2020/2093 («règlement CFP») (programmes Horizon Europe, InvestEU, «L'UE pour la santé», Erasmus+, Europe créative, «Justice», «Citoyens, égalité, droits et valeurs» et Fonds pour la gestion intégrée des frontières), provenant de la réutilisation de dégagements au titre de l'article 15 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 [«règlement financier» (RF)] (Horizon Europe) et de remboursements provenant du Fonds européen de développement (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — L'Europe dans le monde). Les dotations supplémentaires précises seront établies chaque année.
Tous les montants sont exprimés en milliards d'euros, aux prix courants de novembre 2020.
Source: Commission européenne.

À la fin du mois d'août, la Commission avait évalué et approuvé 18 des plans nationaux pour la reprise et la résilience soumis. Lors de son analyse, elle a examiné si les investissements et les réformes présentés dans les plans soutiennent la transition écologique et la transition numérique, s'ils contribuent à résoudre efficacement les problèmes recensés dans le cadre du Semestre européen, et s'ils améliorent, dans chaque État membre, son potentiel de croissance, la création d'emplois, la cohésion territoriale, et la résilience économique, sociale et institutionnelle, condition préalable à une relance équilibrée.

Au 26 août, les premiers versements, représentant plus de 48 milliards d'euros, étaient déjà parvenus en Belgique, en Allemagne, en Grèce, en Espagne, en France, en Italie, en Lituanie, au Luxembourg et au Portugal.

NEXTGENERATIONEU: LES GRANDES LIGNES

FACILITÉ POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE
723,8 milliards €
338,0 milliards € en subventions
385,8 milliards € en prêts

MONTER EN PUISSANCE
Technologies propres et énergies renouvelables

MODERNISER
Numérisation de l'administration publique

RÉNOVER
Efficacité énergétique des bâtiments

DÉVELOPPER
Données en nuage et processeurs durables

RECHARGER ET RAVITAILLER
Transports durables et stations de recharge

PROMOUVOIR LA RECONVERSION ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS
Éducation et formation pour soutenir les compétences numériques

CONNECTER
Déploiement de services à haut débit rapide

Tous les montants sont aux prix courants.

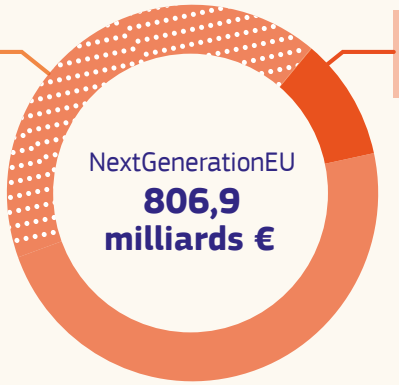

Contribution de NextGenerationEU aux autres programmes
83,1 milliards €

REACT-EU
50,6 milliards €

FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE
10,9 milliards €

DÉVELOPPEMENT RURAL
8,1 milliards €

INVESTEU
6,1 milliards €

HORIZON EUROPE
5,4 milliards €

RESCEU
2,0 milliards €

Les plans nationaux devraient consacrer un minimum de 37 % de leur dotation totale à des mesures en faveur des objectifs climatiques et un minimum de 20 % à des mesures en faveur de la transition numérique. La Commission a proposé **sept domaines phares** pour les projets relatifs à l'écologie et au numérique, afin d'aider à coordonner les mesures des plans nationaux.

Monter en puissance. Privilégier d'emblée les technologies propres pérennes et accélérer le développement et l'utilisation des énergies renouvelables.

Rénover. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés.

Recharger et ravitailler. Promouvoir les technologies propres pérennes pour accélérer l'utilisation de transports durables, accessibles et intelligents, ainsi que le déploiement de stations de recharge et de ravitaillement, et pour développer les transports publics.

Connecter. Déployer rapidement les services à haut débit dans toutes les régions et tous les ménages, y compris au moyen de la fibre et des réseaux 5G.

Moderniser. Numériser l'administration publique et les services, y compris le pouvoir judiciaire et le système de santé.

Développer. Accroître les capacités industrielles européennes en matière de données en nuage et développer les processeurs les plus puissants, avancés et durables.

Promouvoir la reconversion et la mise à niveau des compétences. Adapter les systèmes éducatifs pour favoriser les compétences numériques et la formation scolaire et professionnelle à tout âge.

Tous les plans combinaient les investissements avec des réformes pour donner suite aux recommandations par pays formulées dans le cadre du Semestre européen, par exemple en ce qui concerne les marchés du travail, l'éducation, la culture, les soins de santé, la justice et la viabilité à long terme des finances publiques. Par exemple, la **Tchéquie** introduira d'importantes mesures en faveur de l'administration en ligne, une réforme des procédures d'octroi des permis de construire et des mesures de lutte contre la corruption, tandis que le plan de l'**Allemagne** prévoit des mesures visant à éliminer les obstacles à l'investissement et à réduire les charges administratives. L'**Espagne** améliorera l'environnement des entreprises par des actions favorisant une meilleure réglementation, la réduction des retards de paiement et la réforme du cadre en matière d'insolvabilité et des marchés publics. La **France** améliorera la viabilité des finances publiques et soutiendra l'accès au financement des entreprises. L'**Italie** accélérera le fonctionnement de son système judiciaire et réduira les formalités administratives pour les entreprises. La **Lituanie** réformera les allocations et les pensions, afin de renforcer son filet de sécurité sociale. L'**Autriche** réformera son système fiscal pour réduire les émissions de CO_2, au moyen de mesures incitatives en faveur des technologies respectueuses du climat. Toutes ces réformes, réclamées par les Européens depuis des années, deviennent aujourd'hui une réalité grâce à NextGenerationEU.

En juin 2021, la Commission a levé 20 milliards d'euros dans le cadre de sa **première opération NextGenerationEU**.

Chaque plan pour la reprise et la résilience devra inclure au minimum

37 %
de dépenses destinées à des investissements et réformes en faveur du CLIMAT

20 %
de dépenses destinées à faciliter la transition NUMÉRIQUE

FINANCER LA REPRISE

Pour financer NextGenerationEU, la Commission européenne emprunte, au nom de l'UE, des fonds sur les marchés des capitaux. Le 15 juin 2021, la Commission a levé 20 milliards d'euros dans le cadre de sa **première opération NextGenerationEU**, au moyen d'une obligation à 10 ans. Il s'agissait de la plus importante émission d'obligations institutionnelles jamais réalisée en Europe, de la plus grande transaction institutionnelle à tranche unique jamais effectuée et du plus grand montant que l'UE ait levé en une seule transaction. Avec les autres opérations qui ont suivi en juin et juillet, la Commission a levé 45 milliards d'euros à ce jour, au moyen d'obligations à long terme, et elle a obtenu des fonds supplémentaires par d'autres moyens, grâce à sa stratégie d'emprunt diversifiée adoptée pour NextGenerationEU.

Ces opérations ont été possibles parce que tous les États membres avaient ratifié – en un temps record, à la fin du mois de mai 2021 – la décision relative aux ressources propres, qui établit le mode de financement du budget de l'UE. Cette décision a en outre créé **une nouvelle source de financement** du budget de l'Union. La ressource propre «plastique», une contribution fondée sur les déchets d'emballages en plastique non recyclés, a été introduite avec effet rétroactif pour constituer une nouvelle source de recettes pour le budget de l'UE 2021-2027 à partir de janvier 2021. Outre le flux de recettes budgétaires, elle apportera des avantages supplémentaires en renforçant l'action pour le climat. Dans les années à venir, le Parlement européen, le Conseil et la Commission coopéreront en vue de créer de nouvelles ressources propres pour le budget de l'UE, afin d'œuvrer aux objectifs tels que le changement climatique et la transition numérique, tout en levant des fonds destinés à la reprise européenne. Dans un premier temps, la Commission prévoit de présenter un train de mesures sur les ressources propres au cours du second semestre 2021. Ces mesures incluront également une solution de financement et les mécanismes budgétaires nécessaires à la création d'un Fonds social pour le climat, qui aidera à atténuer les conséquences sociales à court terme de la transition climatique.

Cadre financier pluriannuel 2021–2027

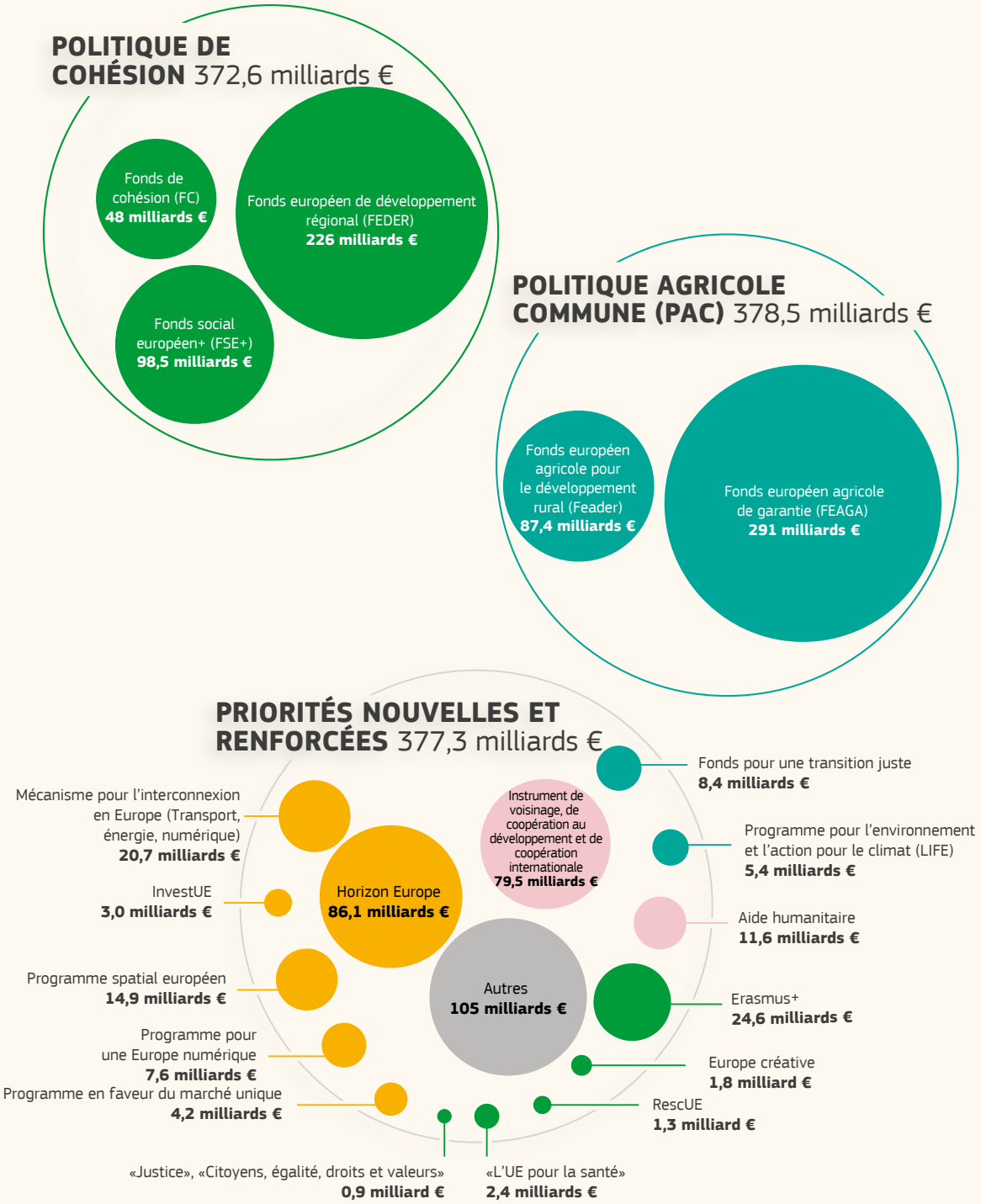

Financés au titre du cadre financier pluriannuel exclusivement. Certaines politiques, par exemple la politique de cohésion, et des programmes tels que le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), le Fonds pour une transition juste, InvestEU, rescEU et Horizon Europe – reçoivent des dotations complémentaires au titre de NextGenerationEU. Le FSE+ bénéficie de 0,8 milliard d'euros supplémentaires pour l'emploi et l'innovation sociale, en dehors de la politique de cohésion. Plusieurs programmes reçoivent des dotations complémentaires au titre de l'article 5 du règlement CFP, provenant de la réutilisation de dégagements au titre de l'article 15 du RF et d'éventuels remboursements provenant du Fonds européen de développement. Les dotations supplémentaires précises seront établies chaque année.
Tous les montants sont exprimés en milliards d'euros, aux prix courants de novembre 2020.
Source: infographie originale réalisée par le Conseil de l'Union européenne.

3. RENDRE L'EUROPE PLUS VERTE, PLUS NUMÉRIQUE ET PLUS JUSTE SUR LE PLAN SOCIAL

LE PACTE VERT POUR L'EUROPE

Notre santé dépend de celle de notre planète. Seule une planète en bonne santé pourra favoriser le bien-être à long terme des citoyens de l'Union. Parallèlement, la transition verte offre d'immenses débouchés économiques et peut stimuler la relance de l'Europe. Tout au long de la pandémie, la Commission européenne a accéléré ses travaux afin de faire du **pacte vert pour l'Europe** une réalité. Outre NextGenerationEU, la Commission a présenté des textes législatifs qui permettront à notre population et à notre économie de continuer à prospérer tout en apprenant à vivre dans les limites de notre planète.

La **loi européenne sur le climat** entérine dans la législation l'engagement de l'UE d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

En juin 2021, le Parlement européen et le Conseil ont adopté la **loi européenne sur le climat**, jalon essentiel dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe. Cette loi entérine dans la législation l'engagement de l'UE à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et l'objectif intermédiaire consistant à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs ambitieux, la Commission a présenté, le 14 juillet 2021, le **paquet de mesures du pacte vert pour l'Europe**. Dans ce paquet, annoncé initialement par la présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union de 2020, la Commission a présenté 12 propositions différentes.

Des **échanges renforcés de quotas d'émission de l'UE**, l'application du système d'échange de quotas d'émission au transport routier, aux bâtiments et au secteur maritime, et un Fonds social pour le climat dans le but de rendre la transition juste en aidant les foyers vulnérables de l'Union à payer leurs factures énergétiques, à acquérir des véhicules électriques ou à rénover leurs habitations.

Des objectifs nationaux plus élevés au titre du **règlement sur la répartition de l'effort** fixant des objectifs annuels contraignants en matière d'émissions de gaz à effet de serre pour chaque État membre, fondés sur les principes d'équité, d'efficacité au regard des coûts et d'intégrité environnementale.

Une **efficacité énergétique accrue** et une augmentation de la part des sources d'**énergies renouvelables** dans les systèmes énergétiques de l'Union.

Des incitations plus fortes à **restaurer et accroître les puits de carbone naturels** du secteur de l'utilisation des terres au titre d'un règlement révisé sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

Des **normes d'émissions de CO_2** révisées, plus strictes, **pour les voitures et les camionnettes** afin de garantir une trajectoire claire vers une mobilité à émissions nulles en 2050, ainsi qu'une infrastructure pour carburants alternatifs suffisante et adaptée.

Des propositions pour encourager **l'adoption des carburants alternatifs dans le secteur de l'aviation et dans le secteur maritime** afin de réduire les émissions de CO_2 dans ces secteurs.

Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières pour **prévenir les fuites de carbone** et promouvoir l'ambition climatique dans les pays tiers, tout en respectant les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Des propositions visant à **aligner la taxation** des produits énergétiques et de l'électricité sur nos ambitions accrues en matière de climat.

Il ne s'agit là que l'étape la plus récente au cours d'une année qui a vu le lancement de nombreuses initiatives dans le contexte du pacte vert pour l'Europe.

Le 14 octobre 2020, soit peu de temps après le discours sur l'état de l'Union de l'année dernière, la Commission a présenté la proposition relative à la **stratégie pour une vague de rénovations**, destinée à encourager la rénovation des bâtiments tant publics que privés afin de les rendre plus économes en énergie. La vague de rénovations vise à doubler les taux annuels de rénovation énergétique au cours des dix prochaines années de manière à améliorer la qualité de vie des personnes, à réduire les émissions de gaz à effet de serre en Europe et à créer jusqu'à 160 000 emplois verts supplémentaires dans le secteur de la construction. Près de 34 millions d'Européens n'ayant pas les moyens de chauffer correctement leur logement, ces rénovations amélioreront également la santé et le bien-être des personnes vulnérables tout en réduisant leurs factures énergétiques.

Afin de garantir une transition socialement juste et équilibrée vers l'abandon des combustibles fossiles et des entreprises très polluantes, des financements au titre du **mécanisme pour une transition juste**, y compris le Fonds pour une transition juste et la facilité de prêt au secteur public, ont été mis à la disposition des États membres en 2021, en particulier pour promouvoir la diversification des emplois et des entreprises dans les régions les plus touchées.

Le 18 novembre 2020, la Commission a présenté son approche globale qui devrait permettre d'atteindre les **objectifs de développement durable des Nations unies**. Le lendemain, elle a présenté la **stratégie de l'UE sur les énergies renouvelables en mer**, qui vise à stimuler une augmentation de la production de l'énergie en mer.

Le 9 décembre 2020, la Commission a adopté sa **stratégie pour une mobilité durable et intelligente**, ainsi qu'un plan d'action comprenant 82 initiatives, ouvrant ainsi clairement la voie

Le plan d'action «zéro pollution» fixe des objectifs clés pour 2030: **améliorer la qualité de l'air et de l'eau** de **55 %** et **50 %** respectivement.

pour atteindre l'objectif d'une réduction de 90 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports d'ici à 2050.

La Commission a également adopté, le 23 février 2021, une nouvelle **stratégie de l'UE en matière d'adaptation au changement climatique**, qui montre comment l'Union peut devenir résiliente au changement climatique d'ici à 2050. Au mois de mai, la Commission a tenu sa promesse relative à un **plan d'action «zéro pollution»** et a proposé une nouvelle approche en faveur d'une **économie bleue durable**, dans le but de renforcer la cohérence et les synergies pour les industries actives dans le domaine des océans, des mers et des côtes. Le plan d'action «zéro pollution» fixe des objectifs clés pour 2030: améliorer la qualité de l'air et de l'eau de 55 % et 50 % respectivement.

Les investisseurs doivent disposer de règles claires pour réorienter les investissements vers des technologies et des entreprises plus durables et pour soutenir les objectifs du pacte vert pour l'Europe. C'est pourquoi, en avril 2021, la Commission a proposé des critères techniques pour le classement des activités économiques durables au moyen de l'**acte délégué relatif au volet climatique de la taxinomie de l'UE**, qui couvre les secteurs responsables de 80 % des gaz à effet de serre directs dans l'Union. La Commission a également proposé une **directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises** qui contraindrait toutes les grandes entreprises de publier leurs bilans en matière de climat et de durabilité. En juillet 2021, elle a adopté une **stratégie pour financer la transition vers une économie durable**, qui précise comment tous les secteurs de l'économie réelle peuvent évoluer vers la durabilité, comment le secteur financier devrait contribuer à cette transition, comment rendre la finance durable plus inclusive et comment affirmer le rôle moteur mondial de l'Union dans ce domaine. La Commission a également adopté, en juillet 2021, une proposition de règlement établissant une **norme relative aux obligations vertes européennes**.

Dans sa **stratégie pour le méthane**, la Commission européenne a présenté une feuille de route claire en vue de réduire les émissions de méthane dans l'Union. La **stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques** vise à stimuler l'innovation en faveur de produits chimiques sûrs et durables et à renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement. La Commission a également proposé un nouveau cadre pour les **batteries** afin de les rendre plus durables tout au long de leur cycle de vie.

La nouvelle réforme de la **politique agricole commune**, à propos de laquelle un accord provisoire a été conclu en juin 2021, devrait permettre à l'agriculture européenne de devenir plus verte, plus équitable et plus flexible. Elle va de pair avec le **plan d'action pour l'agriculture biologique** de mars 2021, qui vise à affecter 25 % des terres agricoles à l'agriculture biologique d'ici à 2030. Le 16 juillet, la Commission a adopté une nouvelle **stratégie forestière** pour veiller à ce que les forêts soient saines et résilientes et puissent contribuer de manière significative à inverser la perte de biodiversité et à parvenir à la neutralité climatique.

Il s'agit là de la révision la plus ambitieuse de la législation de l'Union en vue de préparer l'économie européenne à un avenir neutre sur le plan du climat et à lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la raréfaction des ressources. Si l'on y ajoute les ressources considérables provenant de NextGenerationEU, cela représente un gigantesque pas en avant de notre continent vers la réalisation de l'**objectif de neutralité climatique d'ici à 2050**.

Le pacte vert pour l'Europe n'est pas seulement une initiative environnementale ou économique ambitieuse, il constitue également un nouveau projet culturel. Le **nouveau Bauhaus européen** – initiative annoncée par la présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union de 2020 – a mis en place un espace de co-création dans lequel les architectes, artistes, étudiants, ingénieurs et concepteurs œuvrent de concert pour allier durabilité, style et inclusion sociale. Le **nouveau Bauhaus européen** a lancé un mouvement axé sur la transformation de l'environnement bâti et l'instauration d'un mode de vie plus écologique et plus juste et des milliers de contributions et de manifestations dans toute l'Europe ont ouvert la voie aux prochaines étapes de l'initiative.

Le **programme «Horizon Europe»** jouera également un rôle déterminant dans la réalisation des objectifs du pacte vert étant donné qu'il contribuera à hauteur d'au moins 35 % de son budget global à la réalisation des objectifs climatiques, notamment par des partenariats à long terme avec l'industrie dans des domaines clés tels que l'hydrogène, l'aviation et les batteries propres.

L'Union a engagé 1 milliard d'euros dans le premier appel mondial pour la recherche et l'innovation lancé au titre du pacte vert afin de faire progresser les technologies, d'améliorer nos connaissances en ce qui concerne l'action pour le climat et les questions de durabilité, et de renforcer la participation des citoyens aux objectifs du pacte vert pour l'Europe. La réaction de la communauté des chercheurs et des secteurs public et privé a été massive et s'élève à plus de **8 milliards d'euros**.

Une nouvelle action a également été mise en place afin de soutenir, de promouvoir et de présenter 100 villes européennes dans le cadre de leur transformation vers la neutralité climatique d'ici à 2030, et d'en faire des pôles d'expérimentation et d'innovation pour toutes les villes.

La durabilité requiert une profonde transformation de notre état d'esprit et l'engagement direct des citoyens. Chaque citoyen peut jouer un rôle dans la transition verte. C'est pourquoi la Commission a lancé, en décembre, le **pacte européen pour le climat** dans le cadre du pacte vert. Le pacte rassemble des citoyens de tous horizons, à qui il offre la possibilité de s'inspirer et d'apprendre les uns des autres tout en jouant le rôle d'ambassadeurs bénévoles du pacte pour le climat. Le réseau compte déjà plus de 501 ambassadeurs de tous les États membres.

L'Union européenne a engagé **un milliard d'euros** dans le premier appel mondial pour la recherche et l'innovation lancé au titre du pacte vert.

RÉALISER LA DÉCENNIE NUMÉRIQUE DE L'EUROPE

La pandémie de COVID-19 a montré les avantages essentiels de la numérisation. L'infrastructure numérique de classe mondiale de l'Europe a offert des avantages majeurs tout au long de la pandémie, en permettant aux citoyens de communiquer avec leurs amis et leur famille, de travailler à domicile et de faire des achats en ligne. Toutefois, la pandémie a également révélé la nécessité d'accélérer la transformation numérique de l'Europe.

Le 9 mars 2021, la Commission a présenté une nouvelle vision de la transformation numérique de l'Europe à l'horizon 2030. La **décennie numérique de l'Europe** repose sur quatre piliers cardinaux, qui sont détaillés dans le graphique ci-après.

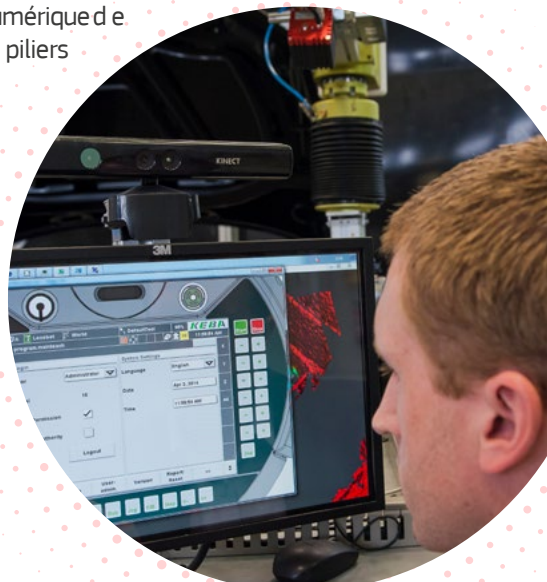

Ces quatre domaines constituent la **boussole numérique de l'Europe**, un guide qui concrétisera les ambitions numériques de l'Union pour 2030 grâce à des étapes clés, à une structure de gouvernance commune solide et à d'éventuels projets multinationaux combinant des investissements de l'Union, des États membres et du secteur privé. Pour responsabiliser et protéger tous les citoyens de l'Union, la Commission proposera d'inclure un ensemble de principes et de droits numériques dans une **déclaration interinstitutionnelle solennelle**.

Afin de soutenir la transition numérique, la Commission a présenté un certain nombre de propositions législatives clés depuis le discours sur l'état de l'Union de l'année dernière. Tout d'abord, le 15 décembre 2020, elle a proposé une réforme ambitieuse de l'espace numérique par l'intermédiaire de la **législation sur les services numériques** et de la **législation sur les marchés numériques**. La législation sur les services numériques a pour finalité de veiller à ce que les valeurs qui nous sont chères dans le monde hors ligne soient également respectées en ligne. Cela signifie tout simplement que ce qui est illégal hors ligne devrait l'être également en ligne. La législation sur les services numériques précise également que les plus grandes plateformes de médias sociaux doivent assumer une plus grande responsabilité qu'un simple site web ou un marché local. La législation sur les marchés numériques réglemente les activités des grandes plateformes numériques afin de garantir que le marché unique numérique européen reste ouvert et contestable.

Ensemble, ces deux actes législatifs créent un corpus réglementaire moderne pour le marché unique, au cœur duquel figurent les valeurs européennes. Ils encourageront l'innovation, la croissance et la concurrence, et fourniront aux utilisateurs de nouveaux services en ligne de qualité supérieure et d'une plus grande fiabilité.

Quelques semaines plus tôt, le 25 novembre, la Commission avait présenté l'**acte sur la gouvernance des données**, destiné à faciliter le partage des données dans l'ensemble de l'Union et entre les secteurs et à soutenir les espaces européens de données; la nouvelle **directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information**, destinée à renforcer la cyber-résilience des secteurs publics et privés critiques tels que les hôpitaux, les réseaux énergétiques, les chemins de fer, les centres de données, les administrations publiques, les laboratoires de recherche et les installations qui fabriquent des dispositifs médicaux et des médicaments essentiels; le tout premier cadre juridique sur l'**intelligence artificielle**, destiné à garantir la sécurité et les droits fondamentaux des citoyens et des entreprises tout en renforçant l'adoption de l'intelligence artificielle, les investissements et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; ainsi qu'une proposition relative à une **identité numérique européenne**, qui sera mise à la disposition de tous les citoyens, résidents et entreprises de l'Union pour leur permettre de prouver leur identité, de partager des documents électroniques et d'accéder à des services en ligne.

De plus, la Commission a lancé une enquête sectorielle sur l'internet des objets pour les consommateurs afin de recenser, à un stade précoce, les problèmes de concurrence potentiels dans ce secteur en expansion. Elle continue également à faire appliquer rigoureusement les règles de concurrence; elle a d'ailleurs ouvert de nouvelles enquêtes concernant des abus possibles commis par les contrôleurs d'accès numériques sur différents marchés, tels que la publicité numérique. Toutes ces initiatives sont des facteurs déterminants pour faire de la vision qu'a la Commission de la **décennie numérique de l'Europe** une réalité.

Afin de renforcer l'avance technologique de l'Europe et de soutenir sa base industrielle, la Commission a adopté, le 22 février 2021, un **plan d'action en onze points sur les synergies entre les industries civile, spatiale et de la défense**.

Les services financiers numériques modernisent l'économie européenne et font de l'Europe un acteur numérique mondial. À ce titre, la Commission a proposé, en septembre 2020, un **train de mesures sur la finance numérique** afin de disposer d'un secteur financier européen compétitif qui permette aux consommateurs d'accéder à des produits financiers innovants, tout en garantissant la protection des consommateurs et la stabilité financière. Ce train de mesures comprend notamment une **stratégie en matière de finance numérique**, ainsi que des propositions relatives aux **crypto-actifs** et à la **résilience opérationnelle numérique**. L'adoption de la finance numérique stimulerait l'innovation en Europe et contribuerait à l'élaboration de meilleurs produits financiers pour les consommateurs, y compris pour des personnes qui n'ont actuellement pas accès à des services financiers. Elle ouvrirait de nouvelles voies pour orienter les financements vers les entreprises de l'Union, en particulier les petites et moyennes entreprises.

L'Union a besoin d'un secteur financier numérique compétitif qui permette aux consommateurs d'accéder à des produits financiers innovants, tout en garantissant la protection des consommateurs et la stabilité financière. La Commission européenne et la banque centrale européenne examinent conjointement, au niveau technique, une série de questions juridiques, techniques et stratégiques qui se posent dans le contexte de l'introduction éventuelle d'un **euro numérique**.

La Commission a présenté **l'acte sur la gouvernance des données**, destiné à faciliter le partage des données dans l'ensemble de l'Union et entre les secteurs et à soutenir les espaces européens de données.

UN MARCHÉ UNIQUE PLUS SOLIDE POUR LA RELANCE DE L'EUROPE

Afin de construire un marché unique plus solide pour la relance de l'Europe, le 5 mai 2021, la Commission européenne **a mis à jour la stratégie industrielle de l'Union qu'elle avait adoptée l'année dernière**. Les nouvelles mesures seront particulièrement intéressantes pour les petites entreprises et les jeunes pousses car elles renforceront le marché unique et réduiront la dépendance par rapport à l'offre. Elles contribueront également à orienter l'accélération des transitions verte et numérique.

Les progrès significatifs accomplis dans le développement de chaînes de valeur durables, novatrices et compétitives au niveau mondial ont été possibles grâce à une approche fondée sur l'alliance, à savoir l'alliance européenne pour les batteries, l'alliance européenne des matières premières et l'alliance pour l'hydrogène.

CONSTRUIRE UNE EUROPE SOCIALE FORTE

L'UE possède une **économie sociale de marché** unique en son genre. La pandémie a entraîné des changements immédiats et radicaux en ce qui concerne nos emplois, nos systèmes de protection sociale et nos vies sociales. Même avant la pandémie, nos marchés du travail et nos économies étaient remodelés par les effets du changement climatique, de la numérisation et des tendances démographiques. Pour répondre aux besoins induits par ces transformations à long terme et faire face aux conséquences immédiates de la pandémie, l'UE a besoin d'une nouvelle réglementation sociale pour faire en sorte que, même dans un monde en mutation, la promesse sociale de l'Union européenne puisse rester inchangée.

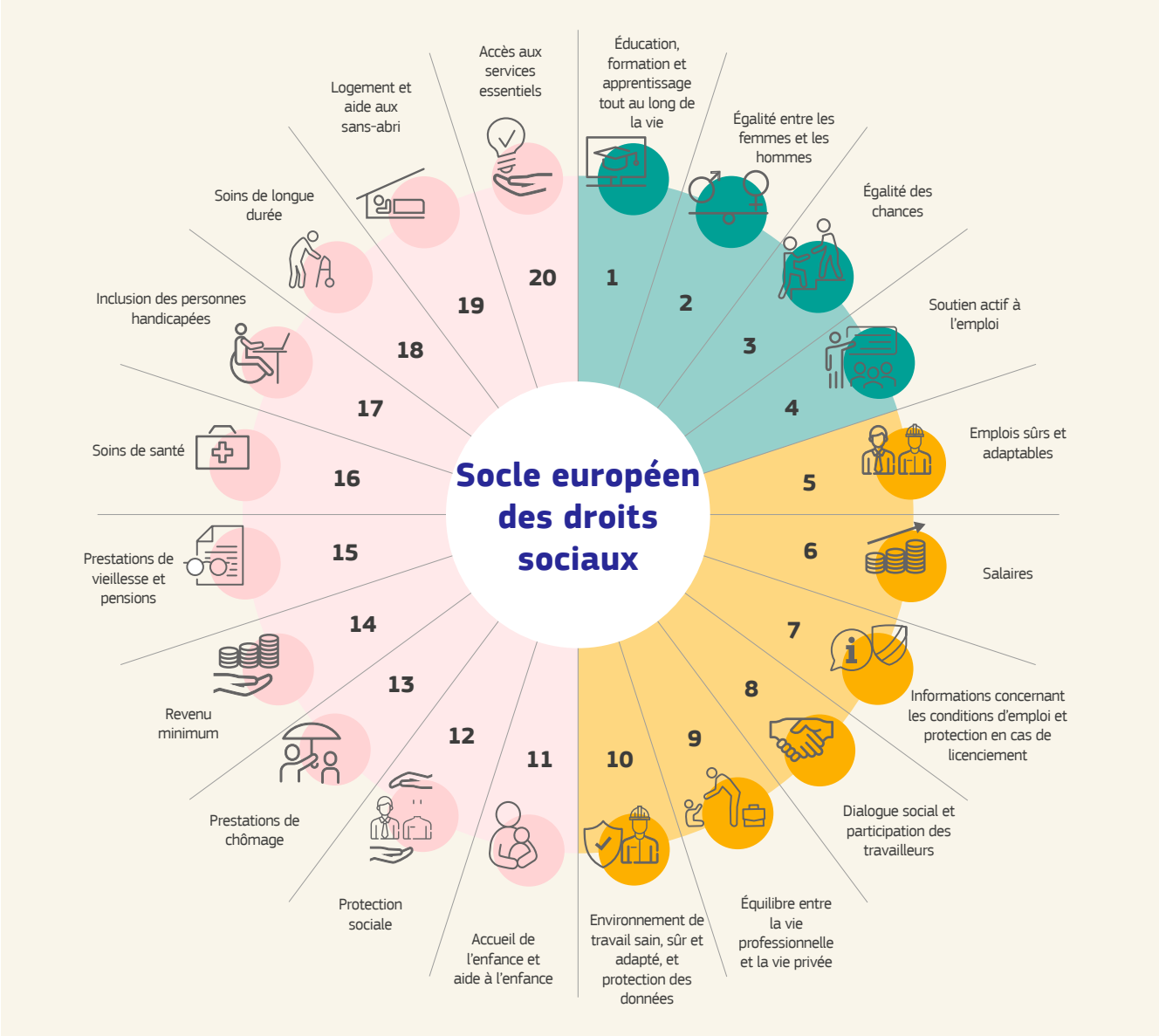

Le **sommet social de Porto** a changé la donne en ce qui concerne les droits sociaux en Europe. Les dirigeants de l'UE, les partenaires sociaux et les représentants de la société civile se sont réunis les 7 et 8 mai 2021 et se sont engagés à poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, affirmant qu'il est temps d'agir. À Porto, les dirigeants de l'UE ont approuvé la proposition de la Commission visant à créer un nouvel ensemble d'objectifs sociaux mesurables à atteindre d'ici à 2030.

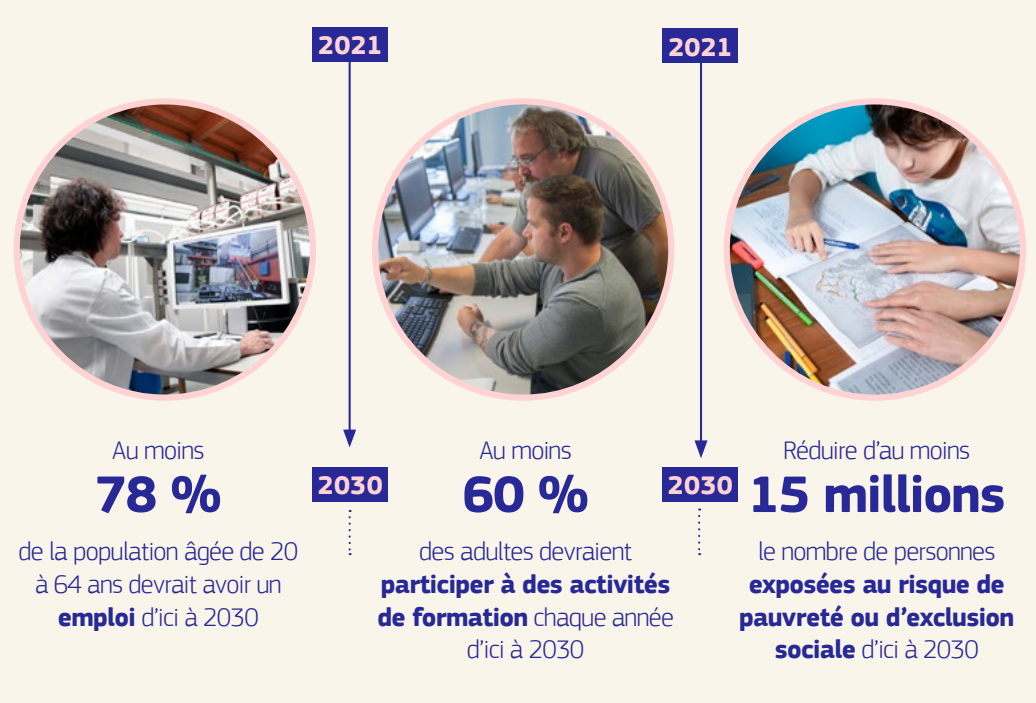

La proposition de directive relative à des **salaires minimaux adéquats**, présentée en octobre 2020, met en place un cadre destiné à garantir que les personnes percevant un salaire minimum ne sont pas exposées au risque de pauvreté et peuvent gagner leur vie décemment, en favorisant une convergence sociale et économique vers le haut. Cela répond au principe 6 du socle.

Le **pacte pour les compétences**, lancé en novembre 2020, réunit des parties prenantes issues de l'ensemble des écosystèmes afin de définir la manière dont elles peuvent s'engager en faveur de la reconversion professionnelle et du perfectionnement professionnel des travailleurs, afin que ces derniers disposent des compétences requises pour les emplois d'aujourd'hui et de demain. Cela répond au principe 1 du socle et nous aidera à atteindre l'objectif consistant à faire participer 60 % d'adultes à des activités de formation chaque année.

La recommandation concernant un **soutien actif et efficace à l'emploi** à la suite de la crise de la COVID-19, présentée en mars 2021, fournit aux États membres des orientations concrètes sur les mesures à prendre, soutenues par les possibilités de financement de l'UE, en vue d'une transition progressive des mesures d'urgence prises pour préserver l'emploi dans le contexte de la crise de la COVID-19 vers les nouvelles mesures nécessaires à une reprise génératrice d'emplois. Elle vise à aider les travailleurs à passer des secteurs en déclin aux secteurs en expansion afin de tirer parti des avantages des transitions verte et numérique. Cela répond au principe 4 du socle et nous aidera à atteindre l'objectif visant à ce qu'au moins 78 % des adultes aient un emploi.

La **garantie européenne pour l'enfance**, présentée en mars 2021, a été adoptée par les États membres en un temps record d'à peine deux mois. Avec 18 millions d'enfants exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale avant la pandémie, des mesures urgentes sont nécessaires pour briser le cercle vicieux des inégalités et garantir l'égalité des chances. La garantie pour l'enfance offre aux enfants dans le besoin un accès gratuit ou abordable aux services essentiels. Cela répond au principe 11 du socle et nous aidera à atteindre l'objectif consistant à sortir au moins 5 millions d'enfants de la pauvreté.

Le **cadre stratégique actualisé en matière de sécurité et de santé au travail**, présenté en juin 2021, nous permet d'être en adéquation avec les dernières évolutions du monde du travail. Il fournit des orientations pour améliorer la prévention des accidents et des maladies, tant physiques que mentales, et accroît notre préparation aux crises sanitaires futures. Cela répond au principe 10 du socle.

L'initiative relative à **l'espace européen de l'éducation** et le nouveau **plan d'action 2021-2027 en matière d'éducation numérique** garantiront le caractère inclusif et la qualité de l'éducation.

En Europe, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de **10 ans** au cours des cinq dernières décennies.

L'Europe a subi de profondes mutations démographiques et continue d'y être confrontée. Pourtant, malgré les énormes défis posés par la pandémie de COVID-19, nous vivons en meilleure santé et plus longtemps. En Europe, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de dix ans tant pour les hommes que pour les femmes au cours des cinq dernières décennies. Il s'agit là d'une réalisation remarquable, qui témoigne de la force et de la valeur de notre économie sociale de marché. Néanmoins, le vieillissement de la population a une incidence sur notre mode de vie et notre modèle social et nos politiques doivent être adaptés à cette nouvelle réalité. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne a adopté le **livre vert sur le vieillissement** au début de cette année et lancé un vaste débat public sur les défis et les possibilités liés aux effets à long terme du vieillissement, qui touche toutes les générations. Les résultats de la consultation publique alimenteront nos initiatives à venir, par exemple sur les soins de longue durée en 2022.

L'avenir de l'Europe dépend également des zones rurales, qui abritent près de 30 % de la population de l'UE (137 millions de personnes) et couvrent 80 % de son territoire. Les zones rurales jouent un rôle actif dans les transitions verte et numérique de l'UE. Notre ambition est toujours d'améliorer sensiblement la qualité de vie dans ces zones. La **vision à long terme pour les zones rurales**, lancée en juin 2021, ouvre la voie à des zones rurales solides, connectées, résilientes et prospères d'ici à 2040. Un nouveau **pacte rural** mobilisera les voix et les points de vue des communautés rurales, tandis qu'un **plan d'action rural** donnera un nouvel élan aux zones rurales et concrétisera la vision à long terme. Nos objectifs sont de ne laisser aucune personne ni aucun lieu de côté et de rapprocher l'UE de ses citoyens afin de façonner un avenir commun.

UNE UNION DE L'ÉGALITÉ

L'Union européenne est une Union de l'égalité. Nous sommes une union d'États membres aux sociétés diversifiées: la diversité fait partie de ce que nous sommes. Nous ne pouvons être forts que si tout le monde est inclus et si chacun peut prospérer. C'est le sens de la devise «Unie dans la diversité».

Pour atteindre cet objectif, nous mettons en place des politiques et des mesures qui luttent contre les discriminations structurelles et les stéréotypes qui sont souvent présents dans nos sociétés. L'objectif est de créer les conditions permettant à chacun de vivre, de prospérer et de diriger, quel que soit son sexe, son origine raciale ou ethnique, sa religion ou ses croyances, son handicap, son âge ou son orientation sexuelle. Une **Union de l'égalité** veillera également à ce que la prise de décision tienne compte des besoins de chacun dans nos sociétés et s'attaquera à la discrimination intersectionnelle.

Le **plan d'action de l'UE contre le racisme** adopté le 18 septembre 2020 définit un certain nombre de mesures visant à lutter contre le racisme au moyen du droit de l'Union ainsi que par d'autres moyens tels que la collaboration avec les États membres, en ce qui concerne notamment l'application des lois nationales, les médias et la société civile; l'exploitation des outils disponibles et futurs de l'UE; et l'examen des ressources humaines de la Commission même. Le plan d'action appelle, entre autres, à une meilleure application du droit de l'Union; à une coordination plus étroite avec les personnes issues d'un groupe racial ou ethnique minoritaire, ainsi qu'à une mise en œuvre des politiques et à une protection équitables; à une action renforcée au niveau national au moyen de plans d'action nationaux; et à une plus grande diversité au sein du personnel de l'UE. À cette fin, la Commission européenne a nommé, en juin 2021, le tout premier **coordinateur «antiracisme» de l'UE**.

Nous ne pouvons être forts que si **tout le monde est inclus** et si chacun peut prospérer.

Chaque Rom devrait avoir la possibilité de déployer tout son potentiel et de participer à la vie politique, sociale, économique et culturelle. Pour atteindre ces objectifs, la Commission a adopté le nouveau **cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms** afin d'accélérer les progrès, assorti de critères de référence clairs qui doivent être atteints d'ici à 2030. Au nombre de ces orientations et mesures figurent l'élaboration de systèmes de soutien aux Roms victimes de discriminations, l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les écoles, le soutien à l'acquisition d'une culture financière, la promotion de l'emploi des Roms dans les organismes publics, et l'amélioration de l'accès à des examens médicaux de qualité, au dépistage et à des services de planification familiale.

L'Union européenne doit être à la pointe des efforts visant à mieux protéger les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer (LGBTIQ). C'est pourquoi la Commission européenne a adopté, le 11 novembre 2020, la **stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ 2020-2025**, qui se penche sur les inégalités et les défis qui touchent cette communauté et définit un certain nombre de politiques ciblées pour les cinq prochaines années. Il s'agit de la toute première stratégie de l'UE en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ. Les **politiques** se concentrent sur quatre grands piliers: lutter contre la discrimination; garantir la sécurité; bâtir des sociétés inclusives; et mener le combat pour l'égalité des personnes LGBTIQ dans le monde.

- Lutter contre la discrimination à l'encontre des personnes LGBTIQ
- Garantir la sécurité des personnes LGBTIQ
- Bâtir des sociétés qui incluent les personnes LGBTIQ
- Mener l'appel en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ dans le monde

L'**égalité entre les femmes et les hommes** figure plus que jamais au premier rang des priorités de l'UE. L'objectif est une Union dans laquelle les femmes et les hommes sont libres de suivre la voie qu'ils ont choisie, ont les mêmes chances de prospérer et peuvent participer de manière égale à notre société européenne et la diriger. À cette fin, la Commission européenne a présenté, le 4 mars 2021, une proposition visant à garantir que les femmes et les hommes dans l'UE reçoivent **une rémunération égale pour un même travail**. La proposition prévoit des mesures de transparence salariale, telles que des informations sur les salaires pour les demandeurs d'emploi, le droit de connaître les niveaux de rémunération des travailleurs effectuant le même travail et des obligations de déclaration des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes pour les grandes entreprises. La proposition renforce également les outils permettant aux travailleurs de faire valoir leurs droits et facilite l'accès de ces derniers à la justice.

En mars 2021, la Commission a présenté une proposition visant à garantir que les femmes et les hommes dans l'UE reçoivent **une rémunération égale pour un même travail**.

L'égalité hommes-femmes est aussi au cœur de l'action extérieure de l'UE. Le **plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes**, lancé le 25 novembre 2020, définit un nouveau programme opérationnel ambitieux visant à promouvoir l'égalité et à faire en sorte que les femmes et les jeunes filles du monde entier puissent contribuer à façonner la démocratie, la justice, la paix et la sécurité. D'ici à 2025, 85 % des nouvelles politiques extérieures de l'UE, dans tous les secteurs, contribueront à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'émancipation des femmes.

Le 3 mars 2021, la Commission européenne a adopté la **stratégie en faveur des droits des personnes handicapées**, ouvrant la voie à une Europe sans entraves qui permettra aux personnes handicapées de participer pleinement à la société et à l'économie sur la base de l'égalité avec les autres dans l'UE et au-delà. Cette stratégie vise à accomplir des progrès dans tous les domaines de la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, tant au niveau de l'UE qu'au niveau des États membres.

Afin de rendre l'Europe adaptée à la prochaine génération d'Européens, la Commission a présenté, le 24 mars 2021, une nouvelle **stratégie** globale **de l'UE sur les droits de l'enfant**.

Cette stratégie repose sur le principe clé selon lequel chaque enfant dans l'Union européenne et dans le monde devrait jouir des mêmes droits et vivre à l'abri des discriminations. Elle comporte des mesures concrètes relevant de six priorités thématiques: la participation des enfants à la vie démocratique et politique; la lutte contre la pauvreté des enfants et toutes les formes de violence à leur encontre; le renforcement d'une justice adaptée aux enfants; le soutien et la protection des enfants par la transition numérique; ainsi que le renforcement de l'action de l'UE en faveur des droits de l'enfant dans le cadre de son action extérieure. Tant la stratégie que la garantie européenne pour l'enfance ont été étayées par de vastes consultations avec les citoyens, les parties prenantes et, surtout, plus de 10 000 enfants. Cela s'inscrit dans le cadre d'une volonté résolue de placer les enfants au cœur de l'élaboration des politiques de l'UE.

PROTÉGER LES DÉMOCRATIES EUROPÉENNES ET L'ÉTAT DE DROIT

En septembre 2020, la Commission européenne a présenté le premier **rapport** annuel **sur l'état de droit**, qui donnait un aperçu de la situation de l'état de droit dans l'UE et contenait 27 chapitres par pays. L'UE a élargi sa boîte à outils préexistante et a lancé un débat inclusif sur la culture de l'état de droit dans l'ensemble de l'UE.

En juillet 2021, la Commission a publié le **deuxième rapport à l'échelle de l'UE sur l'état de droit**, qui passe en revue les changements intervenus depuis septembre 2020. Le rapport de 2021 approfondit l'évaluation des problèmes signalés dans le rapport précédent et prend en compte l'incidence de la pandémie de COVID-19. Dans l'ensemble, le rapport fait apparaître de nombreuses évolutions positives dans les États membres, notamment dans ceux qui s'emploient à remédier aux difficultés qui avaient été relevées dans le rapport de 2020. Des préoccupations demeurent toutefois et, dans certains États membres, elles sont même devenues plus aiguës, par exemple en ce qui concerne l'indépendance du pouvoir judiciaire et la situation dans les médias. Dans le rapport, la Commission souligne aussi la forte résilience des systèmes nationaux pendant la pandémie de COVID-19, qui a également illustré l'importance de pouvoir maintenir un système d'équilibre des pouvoirs préservant l'état de droit.

L'UE est dotée d'un mécanisme destiné à **protéger son budget** contre les atteintes à l'état de droit.

Le rapport s'inscrit dans le cadre plus large des efforts déployés par l'UE pour promouvoir et défendre ses valeurs fondatrices. Ces travaux comprennent le plan d'action pour la démocratie européenne et la stratégie renouvelée pour la mise en œuvre de la charte des droits fondamentaux, ainsi que le nouveau mécanisme de conditionnalité destiné à protéger le budget de l'UE.

Le respect de l'état de droit est une condition préalable essentielle à une bonne gestion financière et à un financement efficace de l'UE. Pour la première fois, l'UE est dotée d'un mécanisme destiné à protéger son budget, y compris en ce qui concerne NextGenerationEU, contre les violations du principe de l'état de droit. Le **mécanisme de conditionnalité** permet à l'UE de suspendre, de réduire ou de restreindre l'accès aux financements de l'UE d'une manière proportionnée à la nature, à la gravité et à la portée des violations. Le règlement **s'applique à partir du 1er janvier 2021** et couvre toute infraction commise à partir de cette date.

En décembre 2020, la Commission européenne a présenté la nouvelle stratégie visant à renforcer l'application de la **charte des droits fondamentaux dans l'UE**, confirmant un engagement renouvelé en faveur de son application intégrale.

Dans une démocratie saine et prospère, les citoyens expriment librement leur point de vue, choisissent leurs responsables politiques et décident de leur avenir. Le **plan d'action pour la démocratie européenne**, présenté en décembre 2020, prévoit des mesures visant à garantir des élections libres et régulières dans l'UE, à renforcer la liberté des médias et à lutter contre la désinformation. Avec la révolution numérique en cours, les citoyens doivent pouvoir distinguer les faits de la fiction, et la société civile et des médias libres doivent pouvoir participer à un débat ouvert, exempt d'ingérence malveillante. La Commission proposera des actions juridiques concernant la **publicité politique** qui ciblera les parraineurs de contenu payant ainsi que les canaux de production et de distribution, notamment les plateformes en ligne, les annonceurs et les sociétés de conseil politique, en précisant leurs responsabilités respectives. Elle recommandera également des mesures en faveur de la **sécurité des journalistes** et présentera une initiative pour les protéger contre les poursuites stratégiques altérant le débat public.

Le **Parquet européen** a commencé ses activités le 1er juin 2021.

Le 26 mars 2021, la Commission a proposé de renforcer le **code de bonnes pratiques contre la désinformation**, premier du genre dans le monde, en formulant des orientations visant à faire du code un outil plus efficace pour lutter contre la désinformation et susciter la confiance dans les informations en ligne.

La Commission a également créé le **Parquet européen**, qui a commencé ses activités le 1er juin 2021. Cela ouvre un nouveau chapitre dans la lutte contre la criminalité transfrontière. Le premier parquet supranational protégera l'argent des contribuables de l'UE: il enquêtera sur des infractions telles que le blanchiment de capitaux, la corruption et la fraude transfrontière à la TVA et engagera des poursuites en la matière.

UNION DE LA SÉCURITÉ

La Commission est déterminée à préserver la sécurité des Européens, tant en ligne que hors ligne. Depuis l'adoption de la stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité en juillet 2020, la Commission a déposé de nouvelles initiatives législatives importantes visant à **renforcer Europol** et à protéger les infrastructures physiques et numériques critiques. La Commission a également adopté un **programme de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme** et des initiatives visant à lutter contre la **criminalité organisée**, la traite des êtres humains, la drogue, les abus sexuels commis contre des enfants et le trafic d'armes à feu, ainsi qu'une nouvelle **stratégie de cybersécurité de l'UE**. En février 2021, de nouvelles règles de l'Union restreignant l'accès aux précurseurs d'explosifs ont commencé à s'appliquer dans l'ensemble de l'UE, affaiblissant la capacité des terroristes à fabriquer des explosifs artisanaux. Au mois de juin, des règles de l'UE qui feront date en matière de lutte contre la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne sont entrées en vigueur. Les plateformes en ligne seront tenues de retirer, dans un délai d'une heure, les contenus à caractère terroriste signalés par les autorités des États membres. En juillet 2020, la Commission a présenté une nouvelle stratégie pour lutter contre les abus sexuels commis sur des enfants, tant hors ligne qu'en ligne. Sur une proposition de la Commission, des règles provisoires régissant les mesures volontaires prises par les fournisseurs de services en ligne pour détecter et dénoncer les abus sexuels commis sur des enfants en ligne et pour supprimer les contenus à caractère pédopornographique sont entrées en vigueur en 2021.

En juin 2021, la Commission a présenté une proposition visant à créer une nouvelle **unité conjointe de cybersécurité**. L'objectif de cette unité est de s'attaquer au nombre croissant de cyberincidents graves ayant une incidence sur les services publics, les entreprises et la vie des citoyens dans l'ensemble de l'Union européenne.

L'unité conjointe de cybersécurité fera office de plateforme pour assurer une **réaction coordonnée de l'UE** aux incidents et crises de cybersécurité majeurs ainsi que pour prêter assistance aux pays touchés par ces attaques pour qu'ils puissent se rétablir. L'UE et ses États membres ont actuellement de nombreuses entités qui interviennent dans différents domaines et secteurs. Même si les secteurs peuvent être particuliers, les menaces sont souvent communes, c'est pourquoi la coordination, le partage des connaissances et même un avertissement préalable sont indispensables.

En juillet 2021, la Commission européenne a présenté un ensemble ambitieux de propositions législatives visant à renforcer les règles de l'UE en matière de **lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**. Ce paquet législatif contient également une proposition de création d'une nouvelle autorité de l'UE dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux. Son objectif est de permettre de mieux détecter les transactions et activités suspectes et de combler les failles dont profitent les criminels pour blanchir le produit d'activités illicites ou financer des activités terroristes par l'intermédiaire du système financier. Les règles de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux comptent parmi les plus strictes au monde. Cependant, pour qu'elles soient réellement efficaces, il faut à présent qu'elles soient systématiquement appliquées et fassent l'objet d'une surveillance étroite.

LE NOUVEAU PACTE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

Le 23 septembre 2020, la Commission a présenté le **nouveau pacte sur la migration et l'asile**, qui propose une nouvelle approche en matière de migration. Ce pacte associe une gestion rigoureuse et équitable des frontières à des règles efficaces et humaines en matière d'asile et de migration. Il s'agit d'une nouvelle approche de la responsabilité et de la solidarité, des partenariats avec des pays tiers et des voies légales. Le pacte guide déjà l'action de la Commission en matière de migration, par exemple le dialogue avec les pays partenaires. Des avancées ont eu lieu au sujet des modifications législatives, le Parlement européen et le Conseil ayant adopté la **directive «carte bleue»** et le règlement sur l'**Agence de l'Union européenne pour l'asile**.

Une plus grande confiance favorisée par des procédures plus effectives et plus efficaces

Un espace Schengen et des frontières extérieures bien gérés

Une solidarité effective

Compétences et talents

Approfondir les partenariats internationaux

Flexibilité et résilience

Afin de garantir une intégration plus inclusive et une meilleure reconnaissance de la contribution importante des migrants aux sociétés et aux économies de l'Union européenne, la Commission a présenté, en novembre 2020, le **plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027**. En février 2021, elle a adopté une communication et un premier rapport sur la coopération en matière de retour et de réadmission avec les principaux pays tiers. Compte tenu de l'importance de favoriser la mobilité légale, la Commission a également organisé, en juin 2021, une manifestation de lancement à haut niveau pour les partenariats destinés à attirer les talents.

La **première stratégie de l'UE sur le retour volontaire et la réintégration des migrants** a été adoptée en avril 2021. Elle vise à faciliter les retours volontaires des États membres et des pays de transit, à améliorer la qualité des programmes en matière de retour et de réintégration, ainsi qu'à renforcer les liens avec les initiatives de développement et la coopération avec les pays partenaires.

Le 2 juin 2021, la Commission a présenté une **nouvelle stratégie visant à renforcer l'espace Schengen** afin de garantir une gestion efficace des frontières extérieures de l'UE, d'accroître la coopération policière et judiciaire, d'améliorer la préparation et la gouvernance, ainsi que d'achever l'élargissement de l'espace Schengen.

En août 2021, la **Biélorussie** a incité un afflux de migrants en situation irrégulière vers la frontière lituanienne (environ 4 120 arrivées en 2021 jusqu'au 10 août, soit 55 fois plus qu'en 2020) – une tentative d'instrumentaliser les vies et les souffrances humaines à des fins politiques. L'UE a soutenu la Lituanie par un vaste ensemble d'actions: trois agences de l'UE ont apporté un soutien au pays sur le terrain avec le déploiement de plus de 150 personnes; la Commission a octroyé 37,6 millions d'euros de fonds d'urgence pour des structures d'accueil, des services et une aide en faveur de quelque 8 000 migrants; 16 États membres et la Norvège ont envoyé une aide humanitaire par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union; la Commission et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont instauré un dialogue avec les pays d'origine, dont l'Iraq; et l'autorité de l'aviation civile iraquienne a suspendu tous les vols en provenance de l'Iraq et à destination de la Biélorussie. Une réunion de l'IPCR au niveau ministériel, qui s'est tenue le 18 août, a confirmé l'approche de l'UE.

Au vu de l'évolution de la situation en **Afghanistan** au cours de l'été 2021, la Commission a défini une approche globale visant à faire face à la crise; il s'agit notamment de soutenir les personnes déplacées à l'intérieur du pays, de fournir aux pays de la région qui accueillent des ressortissants afghans une aide humanitaire et une aide au développement, ainsi que d'augmenter les quotas de réinstallation afin de venir en aide aux personnes vulnérables tout en traitant les risques liés à la migration irrégulière, en luttant contre le trafic d'êtres humains et en garantissant la gestion des frontières de l'UE. La Commission s'est déclarée disposée à se pencher sur les moyens budgétaires nécessaires pour soutenir les États membres de l'UE qui redoubleront d'efforts et aideront à la réinstallation des réfugiés.

4. LA GÉOPOLITIQUE DANS LE MONDE DE L'APRÈS-PANDÉMIE

Au début de la pandémie, de nombreux dirigeants dans le monde ont opté pour la politique du chacun pour soi. L'UE n'a pas fait ce choix. La Commission européenne a travaillé sans relâche pour réunir différents acteurs internationaux, en créant de nouvelles coalitions et de nouvelles initiatives de coopération pour lutter contre la COVID-19 et engager une reprise mondiale durable.

L'Europe est le pivot de la coopération mondiale en matière de vaccins. La Commission a été une des forces motrices à l'origine de l'**accélérateur ACT** et du mécanisme **COVAX,** des **initiatives du G7** visant à partager les vaccins avec les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que du premier **sommet mondial sur la santé**. Par ailleurs, nous avons travaillé avec d'autres grandes économies pour définir une approche commune de la crise économique, plaçant la santé de notre planète et les **objectifs de développement durable** au cœur de la relance. Nous dialoguons avec les Nations unies, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres partenaires internationaux pour relever le niveau d'ambition mondial en vue de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP26), qui se tiendra à Glasgow, et de la conférence des Nations unies sur la biodiversité organisée à Kunming (Chine). L'Europe est un acteur majeur de la coopération internationale.

En 2021, l'UE n'a pas transigé sur ses valeurs et intérêts fondamentaux, défendant les droits de l'homme dans le monde entier. Elle a, pour la première fois, utilisé son **régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme**, qu'elle a adopté en décembre 2020. Des sanctions ont été prononcées à l'encontre de personnes et d'entités en Chine, en Érythrée, en Libye, en République populaire démocratique de Corée, en Russie et au Soudan du Sud. Ces personnes et entités sont responsables de graves violations des droits de l'homme ou de graves atteintes à ces droits: actes de torture, exécutions et assassinats extrajudiciaires, disparitions forcées, arrestations ou détentions arbitraires, ou encore recours systématique au travail forcé.

OUVRIR DE NOUVEAUX CHAPITRES AVEC NOS PARTENAIRES LES PLUS PROCHES

Fin 2020, l'Union européenne a ouvert un nouveau chapitre de ses relations avec le Royaume-Uni. Le 24 décembre 2020, **l'UE et le Royaume-Uni sont parvenus à un accord commercial et de coopération mutuellement avantageux**, destiné à protéger les intérêts communs des deux parties et à garantir une concurrence loyale des deux côtés de la Manche. Cet accord est entré en vigueur le 1er mai 2021. Parallèlement, l'UE apportera un soutien financier supplémentaire au titre de la réserve d'ajustement au Brexit aux régions et aux activités économiques qui seront les plus touchées par l'accord.

La pleine mise en œuvre de l'accord de retrait UE-Royaume-Uni, y compris de son protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, demeure une priorité pour l'UE et une condition préalable à un partenariat étroit et fructueux fondé sur ces deux accords.

La fin de l'année a également marqué un tournant pour les États-Unis. Peu après les élections américaines de novembre 2020, la Commission européenne et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont défini un **nouveau programme UE-États-Unis pour un changement planétaire**, afin de façonner un partenariat transatlantique redynamisé, adapté au contexte mondial actuel et couvrant quatre domaines interconnectés: se relever de la crise de la COVID-19; protéger notre planète et notre prospérité; renforcer notre coopération en matière de technologies, de commerce et de normalisation; œuvrer ensemble en faveur d'un monde plus sûr et plus démocratique.

Lors du **sommet UE–États-Unis** du 15 juin 2021 — le premier en 7 ans — les dirigeants de l'UE et le président américain Joe Biden ont réaffirmé notre détermination transatlantique commune. Ce sommet montre que le nouveau programme transatlantique donne déjà des résultats: l'UE et les États-Unis ont mis en place un **Conseil du commerce et des technologies à haut niveau**, qui servira à coordonner les approches concernant les principales questions mondiales en matière de commerce, d'économie et de technologies, et à approfondir les relations économiques et commerciales transatlantiques sur la base de valeurs démocratiques partagées. L'objectif est d'optimiser les possibilités de collaboration axée sur le marché, de renforcer le leardership technologique et industriel des deux parties et de développer les échanges et les investissements bilatéraux.

Parallèlement au Conseil du commerce et des technologies, l'UE et les États-Unis mettront en place un dialogue conjoint sur la politique de concurrence dans le domaine des technologies, en vue d'élaborer des approches communes et de renforcer la coopération dans le domaine de la politique de concurrence et l'application de la législation dans le secteur des technologies. L'UE et les États-Unis se sont également engagés à renforcer leur coopération pour lutter contre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité, ainsi qu'à promouvoir la croissance verte, à protéger nos océans et à inciter tous les autres grands acteurs à prendre des mesures ambitieuses.

L'UE et les États-Unis ont mis en place un **Conseil du commerce et des technologies** à haut niveau.

La Commission a présenté un plan global de soutien économique en faveur d'une future **Biélorussie** démocratique.

RELATIONS AVEC LA CHINE ET LA RUSSIE

La fin de l'année 2020 a été marquée par l'aboutissement de négociations intenses avec la Chine, qui ont conduit à la conclusion d'un ambitieux accord global sur les investissements. **La Chine** est un concurrent économique, voire un rival systémique, mais aussi un partenaire de coopération de l'UE pour faire face aux défis environnementaux mondiaux, ainsi qu'un partenaire commercial comptant 1,4 milliard de consommateurs. L'**accord global sur les investissements** vise à garantir des conditions de concurrence équitables aux entreprises de l'UE et à imposer des obligations en matière de durabilité dans les relations d'investissement avec la Chine.

Pour que chacun joue selon les mêmes règles dans le marché unique, la Commission a présenté, en mai 2021, une proposition de règlement visant à contrôler les **subventions susceptibles de fausser la concurrence** accordées par des gouvernements étrangers à des entreprises actives dans l'UE. Nous ne pouvons plus accepter que les entreprises de l'UE qui sont soumises à nos règles en matière d'aides d'État soient désavantagées par rapport à celles qui bénéficient d'un soutien non contrôlé venant d'ailleurs.

Les actions de la Chine ont abouti, pour la première fois, à l'application de **sanctions de l'UE** à l'encontre de fonctionnaires chinois responsables de violations des droits de l'homme contre la population ouïgoure.

Par ailleurs, un **dialogue de haut niveau sur l'environnement et le climat** a été mis en place avec la Chine, en reconnaissance du rôle essentiel joué par celle-ci dans la lutte mondiale contre le changement climatique et de son engagement croissant en la matière.

En juin 2021, la Commission européenne et le haut représentant ont présenté des recommandations sur la manière d'actualiser la **politique de l'UE à l'égard de la Russie**. Nous avons proposé que l'UE s'emploie simultanément à prendre ses distances, exercer une pression et dialoguer avec la Russie. Un engagement constructif de la part des dirigeants russes est indispensable pour inverser la tendance improductive qui règne actuellement dans cette relation importante. L'UE a continué de s'opposer vigoureusement aux violations des droits de l'homme et de défendre les valeurs démocratiques. En mars 2021, l'UE a introduit des sanctions contre quatre personnes en raison de leur lien direct avec l'arrestation arbitraire, les poursuites et la condamnation de l'opposant politique russe Alexeï Navalny par les autorités russes, ainsi que de leur répression de manifestations pacifiques.

En mai 2021, la Commission a présenté au Conseil les grandes lignes d'un plan global de soutien économique en faveur d'une future **Biélorussie** démocratique, d'un montant pouvant atteindre 3 milliards d'euros. Depuis octobre 2020, l'UE a progressivement imposé des mesures restrictives à l'encontre des personnes et entités impliquées dans la nature frauduleuse de l'élection présidentielle d'août 2020, ainsi que des actes d'intimidation et de répression violente commis contre des manifestants pacifiques, des membres de l'opposition et des journalistes. Au total, 166 personnes et 15 entités font actuellement l'objet de mesures restrictives, qui comprennent un gel des avoirs applicable à la fois à des personnes et à des entités et une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE imposée à des personnes physiques.

L'UE a également réagi fermement à l'atterrissage forcé d'un vol de Ryanair à Minsk, le 23 mai 2021, en instaurant une interdiction de survol de l'espace aérien de l'UE et d'accès aux aéroports de l'UE pour tous les types de transporteurs biélorusses, et en adoptant des sanctions économiques ciblées.

NOUER LE DIALOGUE AVEC NOS VOISINS DES BALKANS OCCIDENTAUX ET DE LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

La Commission, s'employant à réaffirmer que la place des Balkans occidentaux est dans l'UE, a adopté en octobre 2020 le paquet annuel sur l'élargissement, qui définit les priorités en matière de réformes auxquelles les pays candidats et candidats potentiels doivent s'atteler. Parallèlement, elle a adopté un **plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux** doté d'un financement de 9 milliards d'euros pour des initiatives phares en matière d'investissement. Ce plan, ainsi que le programme environnemental qui l'accompagne, vise à stimuler une reprise à long terme soutenue par les transitions écologique et numérique. Le 2 juin 2021, le Parlement, le Conseil et la Commission sont parvenus à un accord politique sur l'instrument d'aide de préadhésion III, qui ouvre la voie à l'aide de préadhésion, notamment par la mise en œuvre du plan économique et d'investissement susmentionné.

En mars 2021, la Commission et le haut représentant ont présenté au Conseil européen une communication conjointe sur l'état des relations politiques, économiques et commerciales entre **l'UE et la Turquie**. Adoptant une approche progressive, proportionnée et réversible, l'UE est prête à dialoguer avec la Turquie en vue de renforcer la coopération dans un certain nombre de domaines. Ces efforts sont dans notre intérêt commun et peuvent être poursuivis par étapes progressives, pour autant que les efforts constructifs déployés par la Turquie soient soutenus et renforcés. Reconnaissant l'importance de continuer à soutenir les réfugiés syriens et les communautés d'accueil en Jordanie, au Liban, en Turquie et dans d'autres parties de la région, la Commission a proposé, en juin 2021, de continuer à fournir des fonds de l'UE, dont un budget de 3 milliards d'euros destiné à soutenir des actions en Turquie jusqu'en 2024. Le dialogue sur le respect de la démocratie, de l'État de droit et des droits des femmes continue de faire partie intégrante des relations entre l'UE et la Turquie.

Un **nouveau programme ambitieux et innovant pour la Méditerranée**, adopté le 9 février 2021, contribue à relancer et à renforcer le partenariat stratégique entre l'UE et son voisinage méridional. Ce nouveau programme comprend un plan économique et d'investissement spécifique visant à stimuler la reprise socio-économique à long terme dans les pays du voisinage méridional. Jusqu'à 7 milliards d'euros seront affectés à sa mise en œuvre dans le cadre du nouvel instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale de l'UE pour la période 2021-2027. Ce budget pourrait mobiliser jusqu'à 30 milliards d'euros d'investissements privés et publics dans la région au cours des dix prochaines années.

L'**Union africaine** est un partenaire proche de l'UE. Ensemble, nous construisons un avenir plus prospère, pacifique et durable pour les populations des deux rives de la Méditerranée. La lutte contre la COVID-19 et la nécessité de remédier aux conséquences économiques de la crise imposent de redoubler d'efforts dans la mise en place de diverses priorités dans notre coopération avec nos partenaires africains, afin de parvenir à une approche concertée lors du sommet avec l'Union africaine en 2022. Ensemble, l'UE et l'Union africaine s'efforcent également de réaliser avec succès les objectifs de développement durable des Nations unies.

TRAVAILLER AVEC LES DÉMOCRATIES DU MONDE ENTIER QUI PARTAGENT DES VALEURS COMMUNES

Le 8 mai 2021, lors du **sommet UE-Inde**, les deux parties sont convenues de conclure un partenariat en matière de connectivité et de reprendre les négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial équilibré, ambitieux, global et mutuellement bénéfique, ainsi que d'entamer des négociations en vue d'un accord autonome en matière de protection des investissements et d'un accord distinct sur les indications géographiques.

L'**Alliance verte UE-Japon** a été annoncée lors du sommet du 27 mai 2021, à la suite d'un partenariat de connectivité approuvé l'an dernier. Dans le cadre de l'Alliance verte, les deux parties entendent accélérer la transition de leurs économies respectives vers des économies neutres pour le climat, circulaires et économes en ressources au cours des prochaines décennies. L'UE et le Japon tiendront également un dialogue économique de haut niveau, axé sur le financement durable, plus tard dans l'année.

Le 14 juin, les dirigeants de l'UE ont rencontré le premier ministre, M. Justin Trudeau, à l'occasion du **sommet UE-Canada**, qui a débouché sur la mise en place d'un ambitieux **partenariat stratégique sur les matières premières** et un dialogue de haut niveau sur la santé, qui seront mutuellement bénéfiques. La rencontre a confirmé le haut degré de convergence qui existe entre l'UE et le Canada sur des questions clés telles que la santé, les vaccins, l'action pour le climat, la biodiversité, le commerce, les questions numériques et les affaires étrangères.

L'EUROPE, CŒUR BATTANT DE LA COOPÉRATION MONDIALE

Le **partenariat stratégique UE-OTAN** continue de produire des résultats concrets au profit de la communauté euro-atlantique.

En février 2021, la Commission et le haut représentant ont présenté une nouvelle stratégie destinée à renforcer la contribution de l'UE à un **multilatéralisme fondé sur des règles**. La stratégie appelait à élargir les partenariats de l'UE grâce à de nouvelles alliances avec des pays tiers, des organisations régionales et internationales et d'autres acteurs, tels que des organisations de la société civile, afin de favoriser un multilatéralisme inclusif. En juin 2021, la visite du secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, à Bruxelles - sa première visite après sa réélection - a été l'occasion de faire le point sur le partenariat UE-ONU et d'ouvrir la voie à un approfondissement de la coopération entre les deux parties.

La toute première rencontre entre le **secrétaire général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg**, et le collège des commissaires, en décembre 2020, a permis de saluer le niveau de coopération sans précédent entre les deux organisations. Le partenariat stratégique UE-OTAN continue de produire des résultats concrets dans l'intérêt de la communauté démocratique euro-atlantique dans un large éventail de domaines, notamment la mobilité militaire, les menaces hybrides, les ingérences étrangères malveillantes et la cyberdéfense. Avec le soutien résolu des États membres et des alliés, la coopération est encore renforcée dans les domaines de la résilience, des technologies émergentes et de rupture, ainsi que du climat et de la défense.

Dans un monde où les crises se multiplient rapidement et où les principes de l'aide humanitaire sont remis en cause comme rarement auparavant, la responsabilité de l'UE en tant qu'acteur humanitaire à l'échelle mondiale n'a jamais été aussi importante. Le 10 mars, la Commission a adopté une nouvelle **vision stratégique de l'UE en matière d'aide humanitaire**, qui définit un plan destiné à accroître l'impact humanitaire mondial de l'Union européenne.

L'UE est à l'avant-garde des efforts visant à renforcer le commerce multilatéral fondé sur des règles. Le «réexamen de la politique commerciale» de la Commission de février 2021 - pour une politique commerciale ouverte, durable et ferme - ambitionne de façonner un nouveau système de gouvernance mondiale et de développer des relations bilatérales mutuellement bénéfiques, tout en protégeant l'UE contre les pratiques déloyales et abusives. Il expose l'approche de la Commission à l'égard de la **réforme de l'Organisation mondiale du commerce** pour améliorer ses fonctions clés, c'est-à-dire le règlement des différends, l'élaboration de règles et le contrôle de normes.

L'Organisation mondiale du commerce a joué un rôle essentiel pour maintenir les chaînes d'approvisionnement mondiales ouvertes pendant la crise de la COVID-19 et permettre un accès équitable aux vaccins et aux traitements. L'UE a joué un rôle moteur en proposant une initiative en matière de commerce et de santé, axée sur la facilitation des échanges, l'élimination des restrictions à l'exportation et l'optimisation du potentiel offert par le système de propriété intellectuelle pour partager les vaccins et les traitements.

À la suite de la nomination du premier **responsable européen du respect des règles du commerce** en juillet 2020, la Commission s'est de plus en plus concentrée sur la mise en œuvre et l'application des accords commerciaux de l'UE. Le règlement d'exécution modifié est entré en vigueur en février 2021, donnant à l'UE le pouvoir de protéger ses intérêts commerciaux au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Le 19 janvier 2021, la Commission européenne a présenté une **nouvelle stratégie visant à favoriser l'ouverture, la solidité et la résilience** du système économique et financier de l'UE pour les années à venir. Cette stratégie doit renforcer la capacité de l'Europe à jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance économique mondiale, tout en protégeant l'Union contre les pratiques déloyales et abusives.

Du 11 au 13 juin 2021, la présidente de la Commission, Mme Ursula von der Leyen et le président du Conseil européen, M. Charles Michel, ont représenté l'UE au **sommet des dirigeants du G7** organisé à Carbis Bay, au Royaume-Uni. Lors de ce sommet, les dirigeants ont pris de nouveaux engagements en ce qui concerne le partage des vaccins, le financement de la lutte contre le changement climatique et la réalisation de progrès concrets sur la voie d'une solution mondiale pour la fiscalité de l'économie numérique et pour la réforme de l'Organisation mondiale du commerce. L'UE a porté son soutien au Partenariat mondial pour l'éducation à 700 millions d'euros pour la période 2021-2027.

L'UE est à l'avant-garde des efforts visant à renforcer le **commerce multilatéral fondé sur des règles**.

5. FAÇONNER ENSEMBLE L'AVENIR DE L'EUROPE

Il est fondamental pour la démocratie européenne que les citoyens aient le droit de savoir qui les décideurs sont amenés à rencontrer et qui essaie d'influer sur les nouvelles législations. Le 20 mai 2021, la Commission a conclu avec le Parlement européen et le Conseil le nouvel accord interinstitutionnel sur un registre de transparence obligatoire. Entré en vigueur le 1er juillet 2021, l'accord élargit le champ d'application du **registre de transparence** et définit des principes et des règles pour une approche coordonnée de la représentation transparente et éthique des intérêts au niveau de l'UE, instaurant une culture commune de la transparence tout en tenant compte des spécificités respectives des institutions signataires.

Pour stimuler la reprise en Europe, il est plus important que jamais de légiférer aussi efficacement que possible tout en veillant à ce que les législations de l'UE soient mieux adaptées aux besoins de demain. À cette fin, la Commission a présenté, en avril 2021, une proposition visant à actualiser et à rationaliser le processus législatif de l'UE. Avec l'adoption de la **communication sur l'amélioration de la réglementation**, la Commission continue à faire en sorte que son approche de la législation soit aussi inclusive que possible afin que nos initiatives soient adaptées à leur finalité et permettent d'améliorer la vie quotidienne des citoyens et des entreprises.

La **conférence sur l'avenir de l'Europe** est un exercice novateur de démocratie participative et délibérative. Elle répond à la demande des citoyens de pouvoir peser davantage sur l'action de l'Union et sur la manière dont elle travaille pour eux. Elle aborde des thèmes qui comptent pour les citoyens européens et elle offre à ces derniers de nouvelles possibilités de débattre des futures priorités de l'UE et d'avoir davantage leur mot à dire dans leur définition. Elle est ouverte aux citoyens issus de tous horizons et des quatre coins de l'Union européenne, une attention particulière étant accordée aux jeunes. Elle offre à la «majorité silencieuse» l'occasion de dialoguer avec l'UE.

Dans une déclaration commune signée le 10 mars, la présidence conjointe de la conférence, composée des présidents du Parlement européen, de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, et de la Commission européenne, s'est engagée à ce que les conclusions de la conférence soient prises en compte dans l'élaboration des politiques futures.

Les activités de la conférence ont démarré le 19 avril, lorsque le conseil exécutif, composé de représentants des trois institutions, a lancé la **plateforme numérique** de la conférence, disponible dans les 24 langues officielles de l'UE. Un événement inaugural a ensuite eu lieu au Parlement européen à Strasbourg, à l'occasion de la Journée de l'Europe. La plateforme numérique est le pôle central de la conférence et constitue une première au niveau européen en termes d'échelle, d'interactivité et de multilinguisme. Elle rassemble toutes les contributions liées à la conférence, y compris celles des panels de citoyens européens et des séances plénières de la conférence.

La première manifestation des citoyens de l'UE a eu lieu au Portugal le 17 juin et la séance plénière inaugurale s'est tenue à Strasbourg le 19 juin. Des citoyens de tous âges et de tous horizons dialoguent désormais avec l'UE d'une manière tout à fait inédite. Comme l'a déclaré la présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union de 2020, «L'avenir sera ce que nous en ferons. Et l'Europe sera ce que nous voulons qu'elle soit.»

©Juliane Liebermann on Unsplash

CHRONOLOGIE

SEPTEMBRE

2020

18.9

Une Union de l'égalité: la Commission présente le tout premier **plan d'action de l'UE contre le racisme**.

23.9

Un nouveau pacte sur la migration et l'asile prévoit des procédures améliorées et plus rapides dans l'ensemble du système d'asile et de migration et établit un équilibre entre les principes de partage équitable des responsabilités et de solidarité.

24.9

La Commission européenne adopte un **train de mesures sur la finance numérique**, comprenant une stratégie en matière de finance numérique et des propositions législatives relatives aux crypto-actifs et à la résilience numérique, afin de disposer d'un secteur financier européen compétitif qui permette aux consommateurs d'accéder à des produits financiers innovants, tout en garantissant la protection des consommateurs et la stabilité financière.

OCTOBRE

2020

6.10

Un plan économique et d'investissement global est adopté pour stimuler la relance à long terme dans les Balkans occidentaux et pour favoriser l'intégration régionale.

7.10

La Commission adopte un nouveau **plan décennal de soutien aux Roms dans l'UE**.

8.10

La Commission approuve le contrat passé avec la société pharmaceutique Janssen Pharmaceutica NV autorisant les pays de l'UE à acheter des vaccins pour 200 millions de personnes, avec la possibilité d'en acheter pour 200 millions de personnes supplémentaires. La Commission est déjà parvenue à un premier accord avec la société pharmaceutique AstraZeneca le 14 août. Cet accord a servi de base à l'achat de 300 millions de doses de vaccin, avec une option d'achat de 100 millions supplémentaires, au nom des États membres de l'UE.

14 . 10

Le pacte vert pour l'Europe: la Commission adopte une **nouvelle stratégie dans le domaine des produits chimiques** afin d'œuvrer à la mise en place d'un environnement exempt de toxines.

21 . 10

La Commission européenne émet ses **premières obligations sociales pour un montant de 17 milliards d'euros** dans le cadre de l'instrument SURE de l'EU, afin de contribuer à la protection de l'emploi et au maintien des personnes au travail.

27 . 10

Un montant de 17 milliards d'euros est versé à l'Espagne, à l'Italie et à la Pologne, constituant la première tranche d'assistance financière aux États membres au titre de l'instrument SURE. SURE a été bénéfique à 30 millions de travailleurs et à 2,5 millions d'entreprises jusqu'à présent. L'UE a déjà fourni un montant total d'environ 90 milliards d'euros à 19 États membres.

28 . 10

La Commission propose une directive de l'UE visant à protéger les travailleurs de l'Union par des salaires minimaux adéquats leur permettant de vivre dignement où qu'ils travaillent.

NOVEMBRE

2020

11 . 11

Le nouvel agenda du consommateur est lancé afin de donner aux consommateurs de l'UE les moyens de jouer un rôle actif dans les transitions écologique et numérique.

11 . 11

Les premiers jalons de l'**Union européenne de la santé** sont posés, pour renforcer la capacité de préparation et de réaction face aux crises sanitaires actuelles et futures.

11 . 11

La Commission européenne approuve le contrat passé avec les sociétés pharmaceutiques BioNTech and Pfizer, qui prévoit l'achat initial de 200 millions de doses au nom des États membres de l'UE, ainsi que la possibilité de demander jusqu'à 100 millions de doses supplémentaires.

12 . 11

La Commission présente la toute première **stratégie de l'Union en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ**.

25 . 11

Un plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes est proposé pour promouvoir cette égalité ainsi que l'autonomisation des femmes dans tous les aspects de l'action extérieure de l'UE.

25 . 11

La Commission européenne approuve le contrat passé avec la société pharmaceutique Moderna, qui prévoit l'achat initial de 80 millions de doses au nom des États membres de l'UE, ainsi que la possibilité de demander jusqu'à 80 millions de doses supplémentaires.

DÉCEMBRE

2020

2 . 12

Relations UE-États-Unis: L'UE propose un nouveau programme transatlantique tourné vers l'avenir pour la coopération mondiale.

3 . 12

La Commission présente un **plan d'action pour la démocratie européenne** afin de donner des moyens d'agir aux citoyens et de construire des démocraties plus résilientes dans l'ensemble de l'UE.

10 . 12

Le pacte vert pour l'Europe: une proposition de **règlement sur les batteries durables** en vue d'une économie circulaire et neutre pour le climat est présentée.

15 . 12

La législation sur les services numériques et la législation sur les marchés numériques: une réforme ambitieuse de l'espace numérique est proposée, ainsi qu'un ensemble complet de nouvelles règles pour tous les services numériques.

17 . 12

Le **budget à long terme de l'UE pour la période 2021-2027**, qui s'élève à 1211 milliards d'euros aux prix courants, est adopté par le Conseil.

21 . 12

La Commission européenne autorise **le premier vaccin sûr et efficace contre la COVID-19**.

24 . 12

Après d'intenses négociations, la Commission parvient à **un accord avec le Royaume-Uni** sur les modalités de ses relations futures avec l'UE.

27 . 12

Les premiers Européens sont vaccinés contre la COVID-19.

JANVIER

2021

6 . 1

Le deuxième vaccin sûr et efficace contre la COVID-19 est autorisé.

18 . 1

La Commission lance la phase de conception de l'initiative «**Nouveau Bauhaus européen**», qui vise à combiner conception, durabilité et investissement pour contribuer à la réalisation du pacte vert pour l'Europe.

29 . 1

La Commission européenne autorise **le troisième vaccin sûr et efficace contre la COVID-19**.

29 . 1

La Commission met en place un **mécanisme de transparence et d'autorisation pour les exportations de vaccins contre la COVID-19**.

FÉVRIER

2021

9 . 2

L'UE propose un **nouveau programme pour la Méditerranée**, afin de renforcer le partenariat stratégique avec ses partenaires du voisinage méridional.

10 . 2

Le Parlement européen confirme **l'accord politique conclu sur la facilité pour la reprise et la résilience**, qui est l'instrument clé au cœur du programme NextGenerationEU.

© Unsplash - Zac Wolff

17 . 2

Afin que l'Europe puisse faire face à la menace des nouveaux variants, la Commission propose un nouveau plan de préparation en matière de biodéfense, l'**incubateur HERA**.

17 . 2

Une nouvelle stratégie est présentée pour accroître la **contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles**.

18 . 2

La Commission définit une **politique commerciale de l'UE** ouverte, durable et ferme pour les années à venir.

19 . 2

Au sommet du G7, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, annonce **le doublement de la contribution de l'UE à COVAX**, le mécanisme mondial d'accès universel aux vaccins, la portant ainsi de 500 millions d'euros à 1 milliard d'euros.

MARS

2021

3 . 3

Une Union de l'égalité: la Commission présente sa stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées, afin de garantir leur pleine participation à la société.

4 . 3

Transparence des rémunérations: la Commission présente une proposition sur la transparence des rémunérations, afin que les hommes et les femmes dans l'UE reçoivent une rémunération égale pour un même travail.

9 . 3

Décennie numérique de l'Europe: la Commission trace la voie européenne vers davantage d'autonomie numérique à l'horizon 2030.

4 . 3

Le plan d'action relatif au socle européen des droits sociaux exprime l'ambition d'une Europe sociale forte.

10 . 3

Le président du Parlement européen, David Sassoli, le premier ministre portugais, António Costa, au nom de la présidence du Conseil, et la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, signent la **déclaration commune relative à la conférence sur l'avenir de l'Europe**.

11 . 3

Le quatrième vaccin sûr et efficace contre la COVID-19 est autorisé dans l'UE.

© Flickr - UNclimatechange

17 . 3

La Commission propose la création d'un **certificat numérique** pour faciliter la libre circulation en toute sécurité dans l'Union durant la pandémie de COVID-19.

18 . 3

Le **Conseil européen de l'innovation** est lancé pour contribuer à transformer des idées scientifiques en innovations prometteuses.

24 . 3

L'UE définit un nouveau cadre d'action global pour garantir la **protection de tous les droits de l'enfant** et propose de mettre en place une garantie européenne pour l'enfance.

25 . 3

Le pacte vert pour l'Europe: la Commission présente des actions visant à **stimuler la production biologique**.

AVRIL

2021

14 . 4

Afin de perturber les modèles économiques transfrontières des organisations criminelles, la Commission présente une **stratégie de l'UE visant à lutter contre la criminalité organisée**, ainsi qu'une nouvelle **stratégie de lutte contre la traite des êtres humains**, destinée à prévenir la criminalité, à traduire les trafiquants en justice et à donner aux victimes les moyens d'agir.

15 . 4

Le nouvel accord de partenariat entre l'UE et les membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique définit le cadre de la coopération politique, économique et sectorielle pour les 20 prochaines années.

21 . 4

La Commission propose de nouvelles règles et actions visant à promouvoir l'**excellence et la confiance en matière d'intelligence artificielle**, dans le but de faire de l'UE le pôle mondial d'une intelligence artificielle digne de confiance.

21 . 4

Finance durable et taxinomie de l'UE: la Commission prend de nouvelles mesures pour diriger les capitaux vers des activités durables.

© bonnitura - Fotolia

MAI 2021

5 . 5

La **stratégie industrielle de l'UE** est mise à jour afin que l'ambition industrielle de l'Europe tienne pleinement compte des circonstances nouvelles consécutives à la crise de la COVID-19 et qu'elle contribue à la transition vers une économie plus durable, numérique, résiliente et compétitive à l'échelle mondiale.

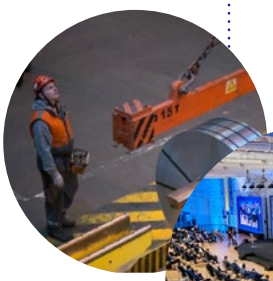

7-8 . 5

Les institutions de l'UE, les partenaires sociaux européens et les organisations de la société civile s'engagent à tout mettre en œuvre pour construire une Europe plus inclusive et plus sociale, lors du **sommet social de Porto**.

8 . 5

À la réunion des dirigeants UE-Inde à Porto, et en visioconférence, l'UE et l'Inde concluent un partenariat global pour la connectivité, confirmant leur détermination à collaborer en faveur d'une connectivité résiliente et durable tant en Inde que dans des pays et régions tiers.

9 . 5

Lors de la **Journée de l'Europe 2021**, l'événement inaugural de la conférence sur l'avenir de l'Europe se tient à Strasbourg.

12 . 5

Afin de conduire l'UE vers l'objectif 2050 d'une planète saine pour des personnes en bonne santé, la Commission adopte le **plan d'action de l'UE «Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols»**.

15 . 5

Au sommet sur le financement des économies africaines, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, annonce une initiative de l'Équipe Europe («Team Europe») destinée à soutenir la relance en Afrique à la suite de la pandémie de COVID-19.

17 . 5

Le pacte vert pour l'Europe: la Commission propose une **économie bleue durable** dans l'UE pour les industries et les secteurs liés aux océans, aux mers et aux côtes.

18 . 5

Une communication sur la fiscalité des entreprises pour le XXIe siècle visant à promouvoir un système fiscal solide, efficace et équitable pour les entreprises dans l'UE est adoptée.

© Présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne 2021 / Pedro Sá da Bandeira

20 . 5

La Commission signe un **troisième contrat avec les sociétés pharmaceutiques BioNTech et Pfizer**, réservant 1,8 milliard de doses supplémentaires de leur vaccin pour le compte de tous les États membres de l'UE, entre la fin de 2021 et 2023.

20 . 5

Les États membres de l'UE conviennent de **rouvrir les frontières aux voyageurs vaccinés en provenance de pays tiers**.

21 . 5

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, annonce une **initiative de l'Équipe Europe dotée d'une enveloppe de 1 milliard d'euros** pour la production et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique.

21 . 5

Lors du sommet mondial sur la santé organisé conjointement par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et par le premier ministre italien, Mario Draghi, les dirigeants du G20 s'engagent à prendre une série de mesures pour accélérer la fin de la crise de la COVID-19 partout dans le monde et pour mieux se préparer aux futures pandémies.

25 . 5

Un montant de 14,1 milliards d'euros est versé à 12 États membres, constituant la septième tranche de l'**assistance financière au titre de l'instrument SURE**.

26 . 5

La Commission présente des orientations pour renforcer le **code de bonnes pratiques contre la désinformation**, le premier outil de ce type à l'échelle mondiale.

28 . 5

L'UE présente un train de mesures de soutien économique d'un montant de 3 milliards d'euros en faveur d'une future **Biélorussie** démocratique.

31 . 5

La décision relative aux ressources propres est ratifiée par tous les États membres, la Commission pouvant ainsi commencer à emprunter pour financer la relance dans le cadre de NextGenerationEU.

JUIN 2021

1.6

Le lancement du Parquet européen ouvre un nouveau chapitre dans la lutte contre la criminalité transfrontière.

2.6

La Commission présente une nouvelle stratégie visant à renforcer le plus grand espace de libre circulation au monde - **l'espace Schengen** - et à le rendre plus résilient.

3.6

La Commission propose un cadre pour une **identité numérique européenne fiable et sécurisée**, qui sera accessible à tous les citoyens, résidents et entreprises de l'UE.

15.6

Au sommet de Bruxelles, les **dirigeants de l'UE et des États-Unis** s'engagent à mettre un terme à la pandémie de COVID-19 et à faire avancer la relance mondiale.

JUILLET

2021

6.7

Pour relever le niveau de ses ambitions en matière de finance durable, la Commission adopte la **proposition visant à établir une norme relative aux obligations vertes européennes**, qui crée une norme d'application volontaire de haute qualité pour les obligations servant à financer des investissements durables.

14.7

La Commission européenne adopte un ensemble de propositions visant à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, d'utilisation des terres, de transport et de fiscalité pour permettre à l'Union de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre **d'au moins 55 % d'ici à 2030**, par rapport aux niveaux de 1990.

16.7

La nouvelle **stratégie de l'UE pour les forêts** vise à garantir des forêts saines et résilientes qui contribuent de manière significative à la réalisation des objectifs en matière de biodiversité et de climat.

20.7

État de droit 2021: dans son rapport, l'UE relève des évolutions positives mais souligne aussi des points suscitant de graves préoccupations.

20.7

Vaincre la criminalité financière: la Commission réforme les règles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

AOÛT

2021

25.8

522,4 millions de vaccins ont été administrés dans l'UE depuis décembre 2020 et plus de 250 millions de citoyens de l'UE sont totalement vaccinés.

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).
Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Office des publications
de l'Union européenne

Print	ISBN 978-92-76-38884-5	doi:10.2775/189092	NA-09-21-227-FR-C
PDF	ISBN 978-92-76-38841-8	doi:10.2775/670254	NA-09-21-227-FR-N